

RAPPROCHEMENT PARIS-LUANDA-
KIGALI-BRUXELLESLa RDC alerte
les institutions
internationales

Alors que les présidents rwandais Paul Kagame et angolais João Lourenço sont en passe d'être reçus cette semaine par les autorités belges, la RDC se déploie diplomatiquement en saisissant notamment l'ONU et l'Union africaine avec, à la clé, un plaidoyer censé recadrer la perception européenne vis-à-vis des enjeux politiques en cours dans le pays.

Côté angolais et rwandais, l'on continue à rassurer : « Il n'y a pas de concertation en cours entre l'Angola et le Rwanda sur le Congo, ni de complot. Seule l'importance de respecter les engagements pris par les Congolais eux-mêmes tel celui d'organiser les élections d'ici la fin de l'année est mise en relief », indique-t-on

Page 4



Léonard She Okitundu et le secrétaire général de l'Onu Antonio Guterres

AFFAIRE KATUMBI-STOUPIS

Le juge Jacques Mbuyi
Lukasi a survécu
à ses graves blessures

Moïse Katumbi en avant-plan

Jacques Mbuyi Lukasi a connu des opérations chirurgicales extrêmement délicates, notamment l'élimination d'une partie de l'intestin grêle et du rectum. Après cinq mois de soins intensifs dans l'inconscience, à Johannesburg, et près de six autres mois d'isolement, le magistrat se porte bien à présent, même s'il a perdu l'usage effectif de sa jambe droite.

Pour l'Institut de recherche en droits

humains, le juge Mbuyi se convainc aujourd'hui que la tentative de son assassinat était liée à son refus d'obtempérer à un ordre manifestement illégal de « lire un jugement préétabli confirmant, en appel, une décision judiciaire » condamnant Moïse Katumbi dans l'affaire l'opposant au sujet grec Stoupis, sans qu'il dise le droit.

Page 3

ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA

Un nouveau cas suspect dans l'aire
de santé d'Iboko

Ressurgence de l'épidémie d'Ebola dans le nord-est de la RDC

L'information a été livrée, le 2 juin, par le ministère de la Santé et de la population, dans son bulletin quotidien sur l'évolution de la maladie. Au total, cinquante-trois cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont trente-sept confirmés, treize probables et trois suspects. Des prélèvements faits sur des cas suspects révèlent que cinq échantillons ont été

negatifs, à savoir deux à Bikoro, un à Iboko et deux autres à Wangata. Les analyses épidémiologiques ont permis d'identifier des contacts vivant dans les zones de santé voisines à Bikoro et Iboko. Ils ont été conseillés de limiter leurs mouvements durant toute la période de suivi qui est de vingt et un jours.

Page 3

7° ART

Le film « Afro beat » en tournage à Londres

L'œuvre du réalisateur congolais Ne Kunda Nlaba aborde à la fois les questions liées à la musique « Afrobeat », les problèmes de chômage des jeunes, le racisme et la discrimination dont sont victimes les minorités. Le film est actuellement au cœur d'une campagne de levée de fonds (Crowdfunding) jusqu'en mi-juillet, à travers la plate-forme "Indiegogo".

« Afrobeat » se veut un film divertissant, éducatif et plein d'humour, rythmé par des batailles de danse entre les équipes Afrobeat les plus fortes de Londres qui se trémoussent sous les sons d'artistes populaires africains comme P-Square, Fuse ODG, Wizkid, Mista Silva, D'Banj ou encore Tiwa Savage.

Page 3

HAUT-LOMAMI

Les éléphants du parc Upemba détruisent les villages à Malemba-Nkulu

Les pachydermes ont envahi, les 2 et 3 juin, plusieurs localités de la zone, causant d'énormes dégâts et occasionnant un déplacement massif de la population en quête d'abris sûrs, a fait savoir le député provincial, Paul Ngoy Nsenga Binthelu.

Le Premier ministre Bruno Tshibala a récemment accordé une audience au député provincial du Haut-Lomami, Paul Ngoy Nsenga Binthelu, venu lui présenter le rapport de la commission qu'il préside, commission mise sur pied par l'Assemblée provinciale pour évaluer les dégâts considérables causés par des éléphants en divagation, plusieurs semaines auparavant dans le territoire de Malemba-Nkulu.

Alors que cette situation est encore sur la table du chef du gouvernement national qui avait souscrit pour une intervention urgente en faveur de la population victime des dégâts causés par ces éléphants, cet élu du peuple a indiqué que deux autres troupes d'une centaine d'éléphants en divagation, les 2 et 3 juin, ont occasionné d'autres importants dégâts dans le même territoire de Malemba-Nkulu, dans la chefferie de Kayumba, notamment aux villages de Bangwe, Kasenga, Mondwe Mukubu, Kitwia et sur la rive gauche, ainsi que dans le secteur de Mwanza, précisément à Seya.

La population a subi d'énormes pertes avec des champs détruits. En provenance du parc national Upemba, les pachydermes ont envahi plusieurs villages. Conséquence : des déplacements massifs de la population et naturellement la déperdition scolaire des



Un troupeau d'éléphants

enfants en quête d'abris sûrs avec leurs parents pour leur sécurité. « Les gardes-chasse de l'Institut congolais pour la conservation de la nature restent introuvables afin de refouler ces animaux dans le parc », a déploré Paul Ngoy Nsenga Binthelu. Le député craint pour la population qui éprouve déjà de sérieuses difficultés, menacée par la précarité et par une calamité sociale, humanitaire et sanitaire qui pourrait subvenir dans cette partie du territoire national, étant donné que les sources de revenus de ce coin du pays ont été totalement dévastées par les éléphants. La balle est dans le camp du gouvernement de la République afin de

ramener la sécurité et la quiétude dans le chef de la population à travers une intervention urgente et efficace.

Réhabilitation des routes...

Dans un autre chapitre, Paul Ngoy Nsenga avait rendu, à Lubumbashi, une visite de travail à Oscar Mioka wa Sikatenda, coordinateur de la Direction provinciale des voies de desserte agricole. Il lui avait parlé de 1 187 km prioritaires du réseau routier de desserte agricole à réhabiliter dans le Haut-Lomami, après la mission d'évaluation effectuée en 2017 par la Direction provinciale des voies agricoles qui est sous la tutelle de la Coordination provinciale du service du ministère national du

Développement durable. Il s'agit de 117 km à Malemba-Nkulu, de 421 km et vingt-six ponts dans le territoire de Kamina, de 279 km et seize ponts dans le territoire de Kabongo, de 225 km et treize ponts dans le territoire de Kaniama et de 87 km et neuf ponts dans le territoire de Bukama. Notons que cette direction a pour mission la construction, la remise en état et pérenniser la praticabilité des routes d'intérêt local et, avec le concours de la Régie des voies fluviales, la réhabilitation et l'entretien des cours d'eau d'intérêt local destinés à promouvoir les échanges entre les territoires à forte production agricole et de centres de consommation.

Et en séjour à Kinshasa, l'élu du peuple a transmis au directeur général, Médard Ilunga Mwanga, de l'Agence congolaise des grands travaux, la situation des axes routiers prioritaires concernés par cette réhabilitation. C'était lors d'une séance de travail. Ce dernier a rassuré le député provincial sur le lancement incessant des travaux. « Le désenclavement par la réhabilitation et l'entretien des routes va freiner l'exode rural de la population par la création d'emplois dans ces territoires du Haut-Lomami », a indiqué Paul Ngoy Nsenga Binthelu dans un entretien exclusif au Courrier de Kinshasa.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Engimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE KATUMBI-STOUPIS

Le juge Jacques Mbuyi Lukasi a survécu à ses graves blessures

Après cinq mois de soins intensifs dans l'inconscience, à Johannesburg, et près de six autres mois d'isolement, le magistrat se porte bien à présent, même s'il a perdu l'usage effectif de sa jambe droite.

Jacques Mbuyi Lukasi a connu des opérations chirurgicales extrêmement délicates, notamment l'élimination d'une partie de l'intestin grêle et du rectum, la colostomie temporaire (un transit intestinal vers un appareillage spécifique extérieur), des greffes des muscles de l'abdomen et des fessiers, le nettoyage général du sang par des transfusions à répétition dues à une grave septicémie (infection générale du sang causée par des balles empoisonnées), des multiples séances de dialyse ainsi que des soins des grosses plaies causées par l'explosion des balles à leurs sorties du corps. Il peut aujourd'hui se dire : « *Je suis un miraculé* ». Selon l'Institut de recherche

en droits humains (IRDH) qui se réjouit de l'évolution de son état de santé, ce juge évacué en Afrique du Sud pour ses soins, après l'attaque dont il a été victime l'année dernière, est bien portant et sain d'esprit. L'association note, par ailleurs, qu'il a perdu l'usage normal de la jambe droite dont le nerf sciatique a été touché par une balle. À en croire le bulletin électronique publié le 4 juin par l'IRDH, c'est le 1er du même mois que Jacques Mbuyi Lukasi, juge au Tribunal de Grande instance (TGI) de Lubumbashi, a quitté l'hôpital de Johannesburg où il a été soigné de ses multiples blessures graves, causées par des balles tirées dans son abdomen et des bouteilles cassées sur sa tête, à son domicile de Lubumbashi, dans la nuit du 18 au 19 juillet 2017.

Victime de la volonté de dire le droit

Rappelons que le 23 juillet 2017, aux premières heures du matin, l'IRDH, avec l'appui des parte-



Une toge de juge

naires internationaux, avait facilité le transfert, à Johannesburg, du juge Mbuyi qui avait échappé d'une tentative d'assassinat par des personnes non identifiées. Dans son bulletin du 4 juin, l'ONG fait savoir qu'à sa sortie d'hôpital, la victime a affirmé que ses assaillants disaient avoir reçu la mission de le tuer d'une

haute personnalité politique directement intéressée par l'affaire en appel dans sa chambre, au TGI de Lubumbashi, opposant Emmanouïl Alexandros Stoupis à Moïse Katumbi Chapwe. Pour l'IRDH, le juge Mbuyi se convainc donc que la tentative de son assassinat est liée à son refus d'obtempérer à

un ordre manifestement illégal de « lire un jugement préétabli confirmant, en appel, une décision judiciaire » condamnant Moïse Katumbi, sans qu'il dise le droit.

À ce jour, malgré les sévices subis et son état de santé, la victime, selon l'IRDH, pense que la menace continue à peser sur lui, ladite affaire demeurant pendante. « *De ce fait, il craint pour sa sécurité et celle de sa famille et n'envisage pas rentrer en RDC, tant que les instances judiciaires compétentes n'auront pas élucidé les circonstances ainsi décriées* », a souligné l'association. Se joignant à la voix de ce juge victime de sa volonté de bien faire son travail, l'IRDH en appelle à sa protection internationale et attend également du procureur général de la République de diligenter une enquête afin que les coupables et leurs commanditaires soient trouvés, jugés et condamnés.

Lucien Dianzenza

ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA

Un nouveau cas suspect dans l'aire de santé d'Iboko

L'information a été livrée, le 2 juin, par le ministère de la Santé et de la population, dans son bulletin quotidien sur l'évolution de la maladie.

Au total, cinquante-trois cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont trente-sept confirmés, treize probables et trois suspects. Des prélèvements faits sur des cas suspects révèlent que cinq échantillons ont été négatifs, à savoir deux à Bikoro, un à Iboko et deux autres à Wangata. Les analyses épidémiologiques ont permis d'identifier des contacts qui vivent dans les zones de santé voisines à Bikoro et Iboko. Ces contacts sont suivis et ont été conseillés de limiter leurs mouvements durant toute la

période de suivi qui est de vingt et un jours.

Dans la province de l'Équateur, le ministère de la Santé publique, avec l'appui des partenaires dont l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé et Médecins sans frontières (MSF), mène plusieurs interventions pour arrêter la circulation du virus Ebola dans la région. Parmi ces interventions, il y a la vaccination lancée depuis le 21 mai dernier par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga. Mille cent douze personnes ont été vaccinées, dont cinq cent soixante-sept à Mbandaka, deux cent soixante-neuf à Bikoro et deux cent soixante-seize à Iboko. La ceinture de vaccination à Mbandaka a été bouclée parce que toutes les personnes cibles, à savoir les professionnels de santé, les contacts des cas confirmés et les



L'enterrement sécurisé d'un malade d'ébola

contacts des contacts, ont été vaccinées. Selon MSF, le vaccin Ebola (rVSV-DG-ZEBOV-GP), encore à l'essai parce que non homologué, est l'une des composantes de la stratégie globale pour contenir l'épidémie. Il est donc utilisé dans le cadre d'un protocole d'étude qui a été approuvé par les autorités nationales, le Comité éthique à Kinshasa et le Comité éthique de MSF. Ce protocole définit à qui, quand et comment le vaccin doit être administré. Concernant son administration, le document de MSF fait savoir que « *les participants reçoivent toutes les informations sur le vaccin avant de donner leur consentement. Ensuite, ils feront l'objet d'un suivi attentif pendant un certain temps. La participation est volontaire et la vaccination gratuite* ».

Blandine Lusimana

7° ART

Le film « Afro beat » en tournage à Londres

L'œuvre du réalisateur congolais, Ne Kunda Nlaba, aborde à la fois les questions liées à la musique « Afrobeat », au chômage des jeunes, au racisme et à la discrimination dont sont victimes les minorités.

Le film est actuellement au cœur d'une campagne de levée de fonds (Crowdfunding) jusqu'en mi-juillet, à travers la plate-forme "Indiegogo". Il relate l'histoire de Mala, jeune noir africain de 30 ans, né et élevé dans le sud de Londres en Angleterre. Diplômé en droit, il ne parvient pas à décrocher un travail, malgré les multiples interviews qu'il passe. Ce passionné de danse l'avait mise de côté afin de suivre une carrière plus traditionnelle dans la pratique du droit.

À la suite d'un humiliant entretien d'embauche, Mala rencontre son ancien partenaire de danse, Fella, qui l'encourage à se lancer dans sa passion de toujours. Il nettoie ironiquement l'entreprise dans laquelle il n'a pas réussi à se qualifier. C'est la sagesse et les mots de Fella qui encouragent Mala à faire ce qu'il fait le mieux et à danser. Ce dernier emprunte de l'argent à un homme dangereux et l'utilise afin de monter un groupe Afrobeat. Il organise des auditions pour trouver les meilleurs talents capables de rivaliser avec la troupe de danse favorite de la région, «Mango», pour une récompense de 100 000 £.

Cette déclaration de « guerre de danse » n'aide pas la popularité de Mala et affecte sa relation avec Aje, le chef de l'équipe « Mango ». Il met toute son équipe en danger car Aje n'apprécie pas que l'on marche sur ses plates-bandes. Le film traite de questions familiales comme celle de Nola, 14 ans, recrutée dans l'équipe de Mala. En dépit de son intérêt pour la danse et de ses capacités stupéfiantes, sa mère n'approuve pas ce style de vie « capricieux » et préfère que sa fille suive des cours de soins infirmiers et se marie au lieu de se livrer à une vie de « prostitution » vidéo.

Pour compliquer le tout, Mala tombe amoureux de la belle Mahalia. Les parents jamaïcains de la jeune fille désapprouvent fortement cette relation et pour empirer les choses, Mahalia est danseuse au sein de « Mango ». Ces situations compliquées motivent Mala à devenir l'un des meilleurs chefs d'une équipe de danse et à s'acquitter de sa dette. « Afrobeat » se veut un film divertissant, éducatif et plein d'humour, rythmé par des batailles de danse entre les équipes Afrobeat les plus fortes de Londres qui se trémoussent sous les sons d'artistes populaires africains comme P-Square, Fuse ODG, Wizkid, Mista Silva, D'Banj ou encore Tiwa Savage.

Patrick Ndongidi

RAPPROCHEMENT PARIS-LUANDA-KIGALI-BRUXELLES

La RDC alerte les institutions internationales

Alors que les présidents rwandais, Paul Kagame, et angolais, João Lourenço, sont en passe d'être reçus cette semaine par les autorités belges, Kinshasa se déploie diplomatiquement en saisissant notamment l'ONU et l'Union africaine avec, à la clé, un plaidoyer censé recadrer la perception européenne vis-à-vis des enjeux politiques en cours dans le pays.

En République démocratique du Congo (RDC), on refuse d'être gagné par la naïveté. Le chassé-croisé diplomatique qui s'observe ces derniers temps avec l'axe Paris-Bruxelles comme plaque tournante, est perçu d'un très mauvais œil par le Congo officiel. Les propos débités par le président français, en marge de l'audience qu'il a accordée récemment à l'Elysée au Rwandais Paul Kagame, n'arrêtent de hanter les esprits en RDC. « La France viendra en soutien des initiatives des pays de la région et de l'Union africaine qui est de faire appliquer les accords (de la Saint-Sylvestre 2016) », dixit Emmanuel Macron qui, dans la foulée, reçut l'Angolais João Lourenço, irritant davantage les autorités de Kinshasa. Faisant fi de la réaction musclée de ces dernières qui lui prêtèrent l'intention de chercher à perpétuer un chaos en RDC en s'appuyant sur ses voisins, Emmanuel Macron est demeuré statique et inflexible, n'écoutant que la voix de sa propre raison.

Dans la ville haute, les « initiatives » dont a parlé Emmanuel Macron sont prises très au sérieux. Pour certaines langues, elles dissimuleraient des velléités déstabilisatrices nourries contre la RDC dont les dirigeants ne seraient plus en odeur de sainteté avec certaines grandes puissances telles la France. Prenant la mesure du danger, Kinshasa a opté pour la contre-offensive. Plutôt que d'assister impuissante au « complot » qui se trame à l'extérieur en dehors d'elle, la RDC a finalement opté pour une diplomatie agissante soutenue par un plaidoyer censé livrer la bonne version de sa situation politique actuelle. Il est question, selon le Congo officiel, de détruire le nouvel alibi trouvé par les nostalgiques du passé colonial, à savoir la poursuite laborieuse du processus électoral, laquelle leur offre une nouvelle fenêtre d'opportunité pour s'ingérer dans les affaires intérieures congolaises et se substituer au peuple congolais pour décider de son devenir.

Le remake à Bruxelles

Alors que les présidents Paul Kagame et Joao Lourenço, auréolés de leurs titres respectifs de président en exercice de l'Union africaine et de président de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), sont attendus cette semaine à Bruxelles, Kinshasa estime que l'heure est venue de foncer diplomatiquement

pour sauver ce qui peut l'être. De nouvelles discussions sur la crise en RDC se feront sans doute invitées lors des échanges entre les deux chefs d'Etat africains et les autorités belges.

Les autorités congolaises redoutent, à juste titre, que Bruxelles avec laquelle elles sont en froid ne puisse jouer une mauvaise partition en accompagnant, sans trop réfléchir, le projet macabre qui se met en selle contre Kinshasa. Pour donner du répondant à ces « initiatives » dont on est loin de connaître les tenants et les aboutissants, le vice-Premier ministre en charge des Affaires étrangères, Léonard Shé Okitundu, séjourne depuis quelques jours à l'étranger. Bien avant d'entamer son périple européen, il a eu, la semaine dernière à Kinshasa, des entretiens avec le ministre d'Etat belge, François-Xavier de Donnea. « Il y a une volonté de maintenir et de renforcer le dialogue pour aboutir à des solutions à nos problèmes afin que les relations entre les deux Etats soient consolidées. La volonté de la Belgique est de trouver un régime de croisière normale dans ses relations avec le Congo », avait déclaré l'homme d'Etat belge cité par l'Agence congolaise de presse. Est-ce à dire que la capitale kinoise tente de compenser la perte visible de Paris, en se rabattant sur Bruxelles ? La question vaut son pesant d'or.

A l'étranger, le ministre congolais a été tour à tour reçu, d'abord le 1er juin, par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et, deux jours après, par le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. Tant à New York qu'à Addis-Abeba, le message du missi dominici de Kinshasa qui redoute un isolement diplomatique était le même : faire comprendre à ces instances internationales que la situation politique en RDC n'est pas aussi calamiteuse qu'on la présente. Bien au contraire, les raisons d'espérer sont palpables avec un processus électoral qui rassure. Léonard Shé Okitundu a eu la mission de faire comprendre à ses interlocuteurs que le processus politique est sur une bonne dynamique et que le chronogramme électoral est en train d'être respecté, conformément au calendrier publié par la Céni. Tout en déplorant le « climat de suspicion permanent » et la tendance à une « dramatisation négative outrancière » sur la question de la RDC par certains pays et institutions alors que sur l'échelle démocratique sous-régionale et régionale, il a fait observer que la RDC avance malgré tout.

Appropriation africaine de la solution en RDC

En réaction, le secrétaire général des Nations unies a affirmé qu'« il n'y a aucun agenda politique en RDC de la part de son organisation qui n'a aucun

parti pris et qui respecte la souveraineté et la primauté du peuple congolais dans ses choix politiques qui seront exprimés lors des votes ». Les Nations unies, a-t-il dit, souhaitent que l'objectif d'organisation des élections apaisées, crédibles et transparentes soit atteint dans les meilleures conditions et dans le respect de la Constitution et des lois de la RDC.

Quant à Mahamat Faki, il a salué les avancées dans les préparatifs des élections et renouvelé la disponibilité de son institution à accompagner le processus politique en RDC par des élections crédibles, apaisées et transparentes. Il a, par ailleurs, plaidé pour une appropriation africaine de la solution en RDC qui passe par la responsabilisation du leadership africain dans les questions continentales « afin d'éviter que certains partenaires étrangers ne viennent de manière cavalière s'immiscer dans les affaires africaines sans mandat ».

Côté angolais et rwandais, l'on continue à rassurer : « Il n'y a pas de concertation en cours entre l'Angola et le Rwanda sur le Congo, ni de complot ». Seule l'importance de respecter les engagements pris par les Congolais eux-mêmes comme celui d'organiser les élections d'ici à la fin de l'année est mise en relief. Rien de plus.

Alain Diasso

LINAFOOT/PLAY-OFF

DCMP déverse sa bile sur Mont Bleu

DCMP s'est idéalement remis de sa défaite le jeudi dernier face à V.Club en Play-Off du 23e championnat de la Linafoot en dominant quatre jours plus tard la formation de Mont Bleu par trois buts à zéro.

Battu le 31 mai lors du derby de Kinshasa contre V.Club son

éternel rival (2-1), le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été intraitable, le 4 juin, dans un stade Tata Raphaël de Kinshasa dégarni, face à la formation de Mont Bleu de Bunia. Trois buts à zéro, c'est le score final de cette rencontre comptant pour la quatorzième journée du Play-Off de la 23e édition du championnat de

la Ligue nationale de football (Linafoot) totalement dominé par les joueurs d'Otis Ngoma qui ont eu plus de douze corners. L'expérimenté Patou Kabangu, titulaire au coup d'envoi de cette partie, a ouvert la marque à la 18e minute, reprenant un centre de Dago Tshibamba.

À la fin de la première période,

les Immaculés ont déjà été sur la voie de la victoire avec une avance au tableau d'affichage. Au retour des vestiaires, il fallait attendre la 55e minute pour que le team vert et blanc se mette à l'abri avec le deuxième but de Dago Tshibamba. Entré en jeu à moins d'un quart d'heure de la fin du temps réglementaire, l'atta-

quant Kansuay a été l'origine du troisième but à la 90+4e minute. Sur une passe glissée de Tshibamba, sa frappe a été détournée dans les buts de Mont Bleu par un défenseur. Avec ce succès, DCMP se détache momentanément de V.Club (23 points) avec 26 points et met la pression sur Mazembe qui est à plus de trois longueurs (29 points).

L'on signale qu'en première rencontre au stade Tata Raphaël, l'AS Dragons/Bilima s'est imposé face à l'Académique club Rangers du président Lambert Osango par un but à zéro. Le team sang et or de Kinshasa rejoint Mont Bleu au classement avec 9 points, mais reste derrière Rangers qui compte 11 points. Le Play-Off du 23e championnat de la Linafoot reste encore ouvert et très disputé alors que la manche retour est amorcée à la suite de la dérogation de prolongation du championnat accordée par le ministre des Sports, Papy Niango.

Martin Engimo



Instantané du match DCMP contre Mont Bleu à Kinshasa

LINAFOOT/PLAY-OFF

Lupopo et Mazembe à forces égales, V.Club victorieux de Maniema Union

Il n'y a pas eu de vainqueur, le 3 juin, au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le Tout Puissant Mazembe, alors que la veille, l'AS V.Club a disposé de l'AS Maniema Union à domicile par trois buts à zéro. Au classement, Sanga Balende tire profit du faux pas de Mazembe pour raffermir sa position de leader avec désormais trente-trois points.

Un but partout, c'est le score de la rencontre comptant pour la 14e journée du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le TP Mazembe.

Pour cette confrontation aussi bien importante que prestigieuse pour les deux sempiternels rivaux, le coach Pamphile Miyaho Kazembe de Mazembe a titularisé le gardien de but international ivoirien, Sylvain Gbohhou. Dans le champ, Djo Issama Mpeko, le Zambien Kabaso Chongo, le Malien Salif Coulibaly et le jeune latéral droit, Arsène Zola, en défense. L'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, le Zambien Nathan Sinkala et le jeune milieu organisateur, Glody Likonza, ont formé le trio du milieu de terrain, alors que l'international U20 Jackson Muleka, le néo-international A et buteur contre le Nigeria Ben Malango et le Malien Adama Traoré constituaient l'attaque du TP Mazembe pour ce derby.

Le nouveau coach du FC Saint-Eloi Lupopo, Franklin Kimbongila, a, pour sa part, placé le gardien de but international rwandais Justin Ndikumana. Tshibwabwa, Kapay Masuda, Katuka Mubanga, Mpata Kajinga, Asani Kalassa, Manix Nengelwa, Masamba Kiese, Alidor Kayembe, Trésor Kanku Mwadiata et Asili ont débuté dans le champ.

Après une domination dans l'entrejeu, les Corbeaux ont ouvert la marque à la 21e



Kalassa de Lupopo et Sinkala de Mazembe, le 3 juin 2018, au stade Kibassa de Lubumbashi (Photo www.tpmazembe.com)

mn par l'entremise de Ben Malango. La première période s'est donc achevée avec leur avantage au tableau d'affichage. Mais les joueurs de Franklin Kimbongila sont revenus en seconde période avec détermination. A la 77e mn, l'attaquant Peter Mugisha, entré en jeu en cette seconde partie, a profité d'une apathie dans la défense de Mazembe -qui s'est arrêtée de jouer s'attendant à un hors jeu- pour tromper le gardien de but Sylvain Gbohhou et ramener les deux équipes à égalité. A la fin de la partie, les supporters de Mazembe, mécontents de ce résultat nul, ont balancé des quolibets à l'encontre de leur coach, le TP Mazembe n'ayant pas réussi à battre les quatre autres équipes du big five de la Linafoot, notamment Sanga Balende (0-0), le Daring Club Motema Pembe (0-0), l'AS V.Club (0-0) et Lupopo (0-0, 1-1). L'on apprend que les vitres du bus des Corbeaux ont été cassées et que la maison de Mihayo

Kazembe a été saccagée par des supporters en furie. Le manager du club, Frédéric Kitengie Kikumba, a réagi sur les réseaux sociaux. « *Le TP Mazembe condamne avec énergie les actes barbares de nos supporters ce dimanche au stade Kibassa, se solidarise avec son entraîneur Pamphile Miyaho et annonce des mesures sévères qui seront prises après concertation avec tous les responsables de différentes sections* », a-t-il posté sur son compte Twitter.

Du côté des Cheminots, on a noté de la satisfaction et surtout une belle entrée en matière de leur nouveau coach, ancien du FC Renaissance du Congo. En effet, en trois matchs depuis qu'il est à la tête de Lupopo, il a déjà enregistré deux victoires (sur Rangers et Bazano) et un match nul contre un ogre (Mazembe).

Rappelons que le 2 juin, au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS V.Club a dompté l'AS Maniema Union à domicile par

trois buts à zéro. Le coach Florent Ibenge en a profité pour donner du temps de jeu à certains joueurs comme le gardien de but Hervé Lomboto, le défenseur Ruddy Makwekwe, les attaquants Zacharie Mombu Lusala ou Jonathan Baoyi qui jouent très peu. C'est en seconde période que la partie s'est décentée pour les Dauphins noirs de la capitale avec les buts de Jonathan Baoyi à la 55e mn, Eddy Ngoy Emomo à la 63e et Jean-Marc Makusu Mundele à la 83e mn. C'est la deuxième victoire de suite de V.Club après le précieux succès face au Daring Club Motema Pembe, le 31 mai dernier, au stade des Martyrs de Kinshasa. Sanga Balende leader...

Au classement, Sanga Balende qui s'est d'abord imposé par forfait face à Mont Bleu avant de battre, le 3 juin, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, la formation de Dauphin noir de Goma par un but à zéro (but de Cédric Ngulubi sur penalty à la 52e mn) totalise trente-trois points en treize matches. Le TP Mazembe se retrouve deuxième avec vingt-neuf points en autant de matches, devant le Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui compte vingt-trois points en onze sorties, ainsi que V.Club qui a le même nombre de points et de matches. C'est pareil pour le FC Saint-Eloi Lupopo qui a engrangé vingt-trois points, mais en quatorze matches livrés. Maniema Union est cinquième avec quinze points en onze sorties, devançant le CS Don Bosco (onze points en onze matches), l'AC Rangers (onze points en onze matches également) Mont Bleu de Bunia est 9e au classement avec neuf points enregistrés en onze rencontres jouées. Derrière le club de la province d'Ituri, il y a Dauphin Noir de Bunia (huit points en onze matches), AS Dragons/Bilima (six points en douze matches) et la lanterne rouge, la Jeunesse sportive Groupe Bazano (quatre points en treize matches joués).

Martin Engimo

MUSIQUE

Nana Lukezo loue l'Éternel même en fauteuil roulant

Le chanteur qui manifeste une foi à toute épreuve dans sa nouvelle condition physique revient sur la scène chrétienne, à Kinshasa, avec le concert qu'elle livrera le 9 juin au Showbuzz, à partir de 18 h.

Malgré la passe difficile qu'elle traverse en ce moment, réduite à se déplacer en fauteuil roulant depuis son accident mortel à Abidjan, le 7 décembre 2017, Nana Lukezo n'a pas perdu sa joie de vivre. Rien ne semble avoir changé dans son attitude. Bien au contraire, au-delà de l'enthousiasme qu'elle manifeste, elle éprouve le besoin de célébrer le Très-Haut publiquement et avec encore plus d'énergie. C'est donc à dessein que son concert du samedi prochain se tiendra sur le thème de la louange. Contactée le 4 juin au téléphone par Le Courrier de Kinshasa, elle a dit : « Le concert «Je louerai», c'est une action de grâce malgré l'épreuve ». La soirée gospel comprendra trois moments forts. Il y est prévu un temps de témoignage, de la louange et la cerise sur le gâteau, le grand moment de célébration. Elle entend livrer ce concert avec quelques chantres de la place re-



«Je louerai», concert de Nana Lukezo

pris, d'ailleurs, sur les dernières affiches postées dans la ville. Il s'agit, parmi les plus connus, des frères Franck Mulaja, Mike Kalmbay et Michel Bankenda. L'on devrait y faire la découverte de Hope et de Papy Elifa. Nana Lukezo a particulièrement annoncé qu'elle chanterait en duo avec Franck Mulaja. Lors du bref entretien qu'elle nous a accordé, le chanteur s'appretait à aller à sa séance de répétition à l'église La Louange, à Kasa-Vubu.

Dans la fièvre des préparatifs de « Je louerai », elle a également précisé que ce 5 juin, la répétition se tiendrait plutôt au Showbuzz, lieu du concert.

Louer malgré l'épreuve

Arrivée à Kinshasa le 29 mai, Nana Lukezo a fait le tour des chroniques musicales dominicales télévisées. Au-delà de l'annonce de son concert et de sa programmation, elle est revenue sur les circonstances de

son accident, à la demande de ses hôtes. L'on y a appris, entre autres, qu'elle a survécu miraculeusement après avoir été projetée hors du véhicule de retour d'une campagne d'évangélisation où elle devait prêter le lendemain après y avoir fait une brève apparition ce jour-là. Elle s'en est sortie le corps meurtri avec trois fractures de la colonne vertébrale et une compression à 80% de la moelle épinière ainsi que des nerfs qui a causé une paralysie de sa jambe droite. Mais qu'à cela ne tienne, comme elle l'a écrit sur sa page Facebook, la meilleure attitude à prendre dans pareil cas, c'est de s'en remettre à la bonté divine. « *Quand la vie nous met sur nos genoux, c'est la meilleure position pour prier ... Quand la vie ne donne que des raisins secs, fais-en de la confiture ...* ». Et d'ajouter : « *Transforme tes obstacles en opportunités, ne cesse de louer le Seigneur quelle que soit ta situation, en toute circonstance loue le Seigneur* ». Quoiqu'il en soit, Nana Lukezo a reconnu sur le petit écran être passée par un moment de désenchantement avant de se ressaisir

et de reprendre goût à la vie. « *J'insiste que ce n'est pas facile de louer pendant l'épreuve. C'était un exercice difficile que j'ai eu à faire pendant cette situation. Mais je pense que c'est ce qui a déclenché ma joie aussi. J'ai pleuré pendant trois jours d'affilée, puis je me suis ressaisie et j'ai réalisé, en tant que chrétienne, que je ne pouvais pas me laisser aller de cette façon. C'est alors que j'ai commencé à pleurer mais tout en chantant des chants d'adoration* », a-t-elle expliqué.

Nana Lukezo a affirmé avoir remarqué, curieusement, qu'après ce changement d'attitude, elle a été en mesure de commencer des exercices de rééducation qui lui permettront de recouvrer l'usage de ses jambes. Et donc en définitive, avec une voix enjouée, elle a soutenu : « *L'attitude de louange, malgré l'épreuve, je loue, c'est vraiment cela le message de mon concert du 9 juin* ». Elle invite dès lors « *tous ceux qui passent des moments d'épreuve et ceux à qui Dieu a fait du bien à venir le louer* » avec elle.

Nioni Masela



En vue de poursuivre son développement, MTN CONGO, l'opérateur leader de la téléphonie mobile en République du Congo, souhaite faire recours à des prestataires spécialisés en activités commerciales, ventes, animation, distribution, activation des services.

L'objectif est de couvrir certains services ou de faire face à des besoins qui ne peuvent être couverts ou pris en charge par le staff permanent, ni par son réseau de distribution.

Le prestataire devra notamment prendre en charge les activités ci-après, suivant le découpage régional défini dans le cahier des charges :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

Dans le cadre de sa stratégie, MTN Congo recherche des partenaires intéressés par la gestion de ses agences (service centers).

MTN invite les entreprises intéressées à manifester leur intérêt, au plus tard ce Lundi 11 juin 2018, en vue de recevoir le cahier des charges détaillé de ce projet. Pour ce faire, elles doivent produire les éléments d'évaluation indiqués ci-après :

- Dossier juridique, Administratif & Fiscal à jour : agrément et/ou statuts – si applicable –, extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, attestation d'immatriculation fiscale (NIU), certificat de moralité fiscale, assurance responsabilité civile professionnelle et/ou toute autre certification éventuelle, CNSS, ONEMO, etc.).
- Les prestataires devront également produire tout document pertinent et disponible attestant de leur solidité financière (Attestation de capacité signée d'une banque de la place, états financiers de synthèse les plus récents certifiés par un commissaire aux comptes agréé : bilan et compte de résultat notamment)
- Expérience dans des marchés similaires : Au moins trois expériences d'exécution de marchés similaires.

Les soumissions sont à adresser à l'attention du Service Achat aux adresses suivantes :

Par mail : purchasing.cg@mtn.com

Ou au Siège de MTN CONGO sise au 36, Avenue Amilcar CABRAL

Direction Financière | Supply Chain Management



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE PARTENARIAT AVEC L'UNICEF

1-OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme de Coopération (2014-2019) entre le Gouvernement de la République Congo et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Congo, l'UNICEF lance un « Appel à manifestation d'intérêt pour Partenariat » en vue de l'actualisation de son répertoire des partenaires. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération, l'UNICEF travaille avec le Gouvernement et les Organisations de la Société Civile, les ONGs et les associations.

L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est d'identifier les organisations non Gouvernementales (ONG), les Organisations de la Société Civile (OSC), les Organisations à Base Communautaire (OBCs) et les Associations pour l'établissement d'un partenariat.

2-CONTEXTE

L'UNICEF est l'agence des Nations Unies mandatée pour plaider en faveur de la protection des droits des enfants, aider à répondre à leurs besoins fondamentaux et pour élargir leurs opportunités d'atteindre leur plein potentiel. L'UNICEF en République du Congo à travers le programme de coopération 2014-2019 appuie le gouvernement du Congo pour la mise en œuvre des programmes et politiques en lien avec la réalisation des droits des enfants et des femmes. L'UNICEF travaille également avec les organisations de la société civile afin d'optimiser l'utilisation d'un large éventail de compétences et d'expériences existant au sein de ces organisations.

3. DOMAINES DE PARTENARIAT

Ce programme contribuera de manière équitable à l'accélération des avancées vers les Objectifs du Développement Durable (ODD) et les résultats du Plan Stratégique de l'UNICEF pour la réalisation des droits des enfants, en particulier les plus vulnérables, dans les domaines prioritaires suivants :

- Santé et Survie du nouveau-né et de l'enfant
- L'éducation
- La protection
- La nutrition
- L'Eau, l'hygiène et l'assainissement
- La Recherche et l'Evaluation
- Les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication
- La communication et le Plaidoyer
- La Communication pour le changement de Comportement

Les Organisations remplissant les critères d'éligibilité sont invitées à soumettre des propositions de partenariat pour soutenir la réalisation des résultats pour les enfants décrits dans les domaines listés ci-dessus. Les projets concernent les interventions liées au développement et/ou à la réponse humanitaire.

4.CRITERES D'ELIGIBILITE

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les organisations non gouvernementales et de la société civile, ainsi que les organismes de formation et/ou d'apprentissage ci-dessous cités, jouissant du caractère apolitique et, justifiant d'une existence officielle reconnue, depuis trois (3) ans au moins, par l'autorité habilitée.

Peuvent postuler, les organisations et institutions suivantes :

ONG et Associations, Associations à base communautaire, Organisations à base communautaire, Sociétés savantes, Associations professionnelles, Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de

communication, Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Clubs de jeunesse, Mouvements féminins, Réseaux associatifs, Associations d'artisans, etc.

Pour que le dossier soit examiné, l'organisation doit :

- a) Être enregistrée comme ONG ou Association et avoir un récépissé légal ;
- b) Être une structure à but non lucratif ;
- c) Ne pas être une entité nommée sur l'une des listes ciblées de sanction du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas que ces Organisations soient obligatoirement sélectionnées pour un accord de partenariat avec l'UNICEF.

5.CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION

Chaque organisation est invitée à proposer au maximum 2 Document(s) de programme décrivant très brièvement un projet de deux (2) pages maximum, format A4 (Police de saisie Times New Roman, Taille : 12), que l'organisation pourrait effectuer dans le cadre du partenariat dans un ou 2 des domaines cités plus haut.

Le projet sera élaboré selon le canevas suivant de présentation de la proposition :

I.Brève description du projet (1 page maximum)

- Titre
- Localité (s)
- Résultat(s) indicateurs de performance
- Extrant (s) pour chaque résultat
- 2-3 activités pour chaque extrant

II.Capacité de mise en œuvre du projet, expertise (1 page maximum)

- Capacité de mise en œuvre du projet (organisation et stratégies)
- Expertise/capacité mobilisée
- Suivi et évaluation

Les offres seront évaluées par un comité d'évaluation afin d'identifier les organisations qui ont le mandat, les capacités et l'avantage comparatif pour soutenir l'atteinte des résultats pour les enfants en utilisant les critères suivants :

- Pertinence, qualité et cohérence de la proposition
- Capacité institutionnelle, administrative et financière
- Prise en compte des questions transversales (genre/vulnérabilité/handicap, éthique).
- Résultats de la prospection pour l'établissement de l'accord de partenariat.

6.DOCUMENTATION REQUISE POUR LA SOUMISSION

Le bureau de l'UNICEF examinera les documents fournis dans la manifestation d'intérêt. La soumission doit inclure la documentation suivante :

- Une Copie du document de récépissé de reconnaissance de l'ONG/OSC au Congo
- Un document de présentation de l'ONG (2 pages maximum police Arial 12) comportant les éléments suivants :
 - Décrire le type d'organisation, son mandat et le domaine sectoriel de l'ONG/ l'OSC
 - Décrire la couverture géographique de l'organisation et zones d'interventions
 - Préciser les localités où l'organisation a une présence physique (bureaux avec personnel sur place)
 - Expériences de collaborations avec des communautés locales ou autres organisations nationales ou internationales au cours des 2 dernières années
 - Citer les deux derniers projets sur lesquelles l'organisation a travaillé en précisant les domaines d'intervention,

les sites/localités d'interventions et les résultats obtenus

•Dans un paragraphe parler de la gestion et des sources de financement des activités.

-Liste du personnel de base ou clé (préciser l'effectif et décrire les principales fonctions)

-Une ou deux lettres de recommandations des structures ayant travaillé avec l'ONG

-Un ou 2 documents de programmes (projet) (2 pages maximum par projet)

7.FINALISATION DU PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DU PARTENARIAT

Seules les Organisations sélectionnées seront informées du résultat de leur soumission par communication envoyée à l'adresse e-mail / postale indiquée dans la soumission de l'OSC.

Les Structures sélectionnées seront contactées pour fournir au besoin des documents complémentaires nécessaires à l'établissement du partenariat avec l'UNICEF. L'UNICEF se réserve donc, le droit d'inviter des partenaires sélectionnés et à leur demander de finaliser des propositions de partenariats.

Ainsi, les OSC dont les propositions sont évaluées comme ayant un avantage comparatif spécifique pour obtenir des résultats pour les enfants peuvent être invités à examiner conjointement et à finaliser l'accord de partenariat en fonction des éléments suivants :

- Pertinences des interventions de l'ONG par rapport au plan de travail de l'UNICEF ;
- Disponibilité de financement ;
- Complémentarité ou action proposée avec des interventions en cours ;

La proposition de partenariat sera soumise au comité de revue des partenariats de l'UNICEF pour analyse et recommandations, et après, pour approbation par l'instance de décision de l'UNICEF.

Les organisations retenues pour le partenariat seront notifiées. Il convient de noter que l'accord de partenariat signifie uniquement l'inclusion dans le fichier des partenaires qui pourraient être appelés par UNICEF pour un projet spécifique.

8.DEPOT DES OFFRES

Les Manifestation d'Intérêts doivent être soumises en Français.

La lettre de transmission du dossier Manifestation d'Intérêt est à adresser à Madame la Représentante de l'UNICEF - Congo.

Les organisations qui souhaitent participer à cet appel à manifestation d'intérêt sont priées d'envoyer leur soumission électroniquement à l'adresse cbrrecruitment@unicef.org ou dans une enveloppe scellée portant clairement la mention : « Appel à manifestation d'intérêt pour partenariat UNICEF »

Les originaux des fichiers envoyés électroniquement peuvent être acheminés plus tard sur demande de l'UNICEF.

Lieu de dépôt des offres : Réception du bureau de l'UNICEF-Congo.

Adresse : D-34, rue Lucien Fourneau, Brazzaville (à côté de l'Institut Français du Congo/ex-CCF)
B.P. 2110

Date limite de soumission du dossier complet le Jeudi 14 Juin 2018

Pour toute information complémentaire, prière de se rapprocher de la Réception de l'UNICEF ou envoyer un courriel à : cbrrecruitment@unicef.org

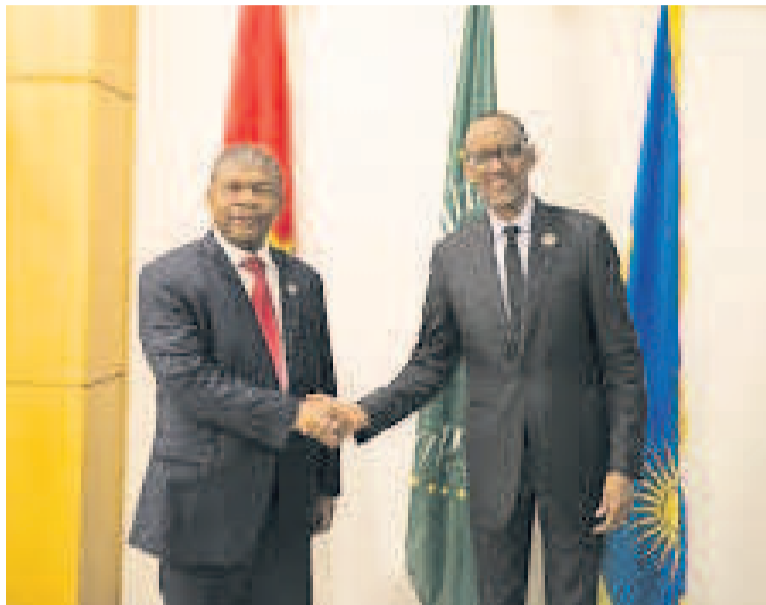
COOPÉRATION

Les présidents angolais et rwandais en visite d'Etat à Bruxelles

Joao Lourenço et Paul Kagame vont se croiser de nouveau dans la capitale belge, après s'être succédé récemment à Paris. Le premier y est arrivé ce 4 juin pour une visite de deux jours et le second foulera le sol belge le 5 juin.

A Bruxelles, le chef de l'Etat angolais doit s'entretenir avec le roi de Belgique avant de rencontrer une soixantaine d'entrepreneurs de ce pays. Il est prévu qu'il visitera le port d'Anvers et en profitera pour voir les diamantaires de la ville. La priorité de cette première visite à Bruxelles du président Joao Lourenço porte sur des questions liées aux investissements, selon l'ambassadeur d'Angola en Belgique.

Quant au président rwandais, invité pour participer aux Journées européennes de développement, qui se tiendront du 5 au 6 juin, il sera aussi reçu par le monarque belge. Et même si les visites des deux chefs d'Etat n'ont rien avoir l'une de l'autre, tout porte à croire que la situation en République démocratique du Congo (RDC) devrait être évoquée lors des échanges entre les parties concernées en raison de l'importance du



Joao Lourenço et Paul Kagame (DR)

sujet pour les deux voisins directs de ce grand pays. D'après un diplomate angolais, la visite de Joao Lourenço est l'occasion de rappeler « l'importance de respecter les engagements pris par les Congolais eux-mêmes », comme celui d'« organiser les élections d'ici à la fin de l'année ». Il « n'y a pas de concertation en cours

entre l'Angola et le Rwanda sur le Congo », ni de « complot », a-t-il assuré. Il faisait allusion à la réaction agacée de Kinshasa après que le président Macron a annoncé soutenir « une initiative régionale avec le soutien de l'Angola » pour trouver une solution en RDC.

Nestor N'Gampoula

DÉFENSE

Formation d'un détachement togolais au mortier de 100 mm et à la « demande d'appui feux » par l'EFS

Le détachement d'assistance opérationnelle « feux dans la profondeur » des éléments français au Sénégal (EFS) vient de mener deux détachements d'instruction opérationnelle au profit des forces armées togolaises, a-t-on appris.

Le premier détachement concernait le mortier de 100 mm au profit de 31 stagiaires des sections d'appui d'unité d'infanterie des forces armées togolaises. Le second a vingt-six commandants d'unité, chefs de section ou adjoints de sections d'unités de mêlée. Et il avait pour objet la demande d'appui feux. Ces deux formations se sont déroulées au centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix situé à Lomé.

Le détachement togolais « feux dans la profondeur » se prépare à servir au sein de la Minusma. Cette formation lui a permis de mettre en place les savoir-faire spécifiques à sa nouvelle mission.

Dans le même cadre de projection, le détachement d'instruction opérationnelle « demande d'appui feux » a permis aux chefs de section des unités appuyées d'appréhender les techniques de la demande d'appui feux et du réglage de tirs, en s'appuyant sur les bases de la topographie et du dialogue interarmes.

Le bilan de ces deux formations a été qualifié de « positif ». Il a permis de combiner la formation des servants de mortiers et des unités ayant besoin de ces appuis. Les autorités ont insisté sur l'importance de la coopération avec la France et en particulier la coopération opérationnelle avec les EFS, compte tenu de l'attachement réciproque des deux pays.

Créés le 1er août 2011, suite au traité signé entre la France et le Sénégal, les 350 éléments français au Sénégal constituent, à Dakar, un « pôle opérationnel de coopération » à vocation régionale, dont les principales missions consistent à assurer la défense et la sécurité des intérêts et des ressortissants français, d'appuyer nos déploiements opérationnels dans la région et de contribuer à la coopération opérationnelle régionale.

Noël Ndong

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE








L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

UNION INTERNATIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE

Le Congolais Jean Didier Bidié compte faire entendre la voix de l'Afrique

Elu 2e vice-président à l'issue du 23e congrès de l'organisation tenu le mois dernier à Bangkok, en Thaïlande, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que les Africains puissent intégrer les organes de cette grande institution mondiale.

Placé sur le thème « Garantir une justice sécurisée et durable, l'huissier de justice un élément essentiel de la bonne gouvernance », le congrès de Thaïlande a permis aux participants d'apporter des réflexions sur l'évolution de la justice. En effet, les travaux ont été articulés autour de trois panels, notamment garantir l'information du justiciable et assurer l'égalité de chance pour tous ; garantir la responsabilité des acteurs judiciaires et économiques ; garantir et sécuriser les outils numériques.

S'agissant des résultats de cette rencontre, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo a été hissé à la vice-présidence de cette institution. Jean Didier Bidié devient, ainsi, le premier Noir de l'Afrique centrale à occuper cette fonction. La présidence de l'union est, quant à elle, assurée par le Belge Marc Schmitz et la première vice-présidence par le Français Mathieu Chardon.

Outre la vice-présidence de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires, le Congo a également été choisi pour abriter, en 2019, les cinquièmes rencontres Afrique-Europe. La date sera fixée en novembre prochain lors du conseil permanent. La Chambre nationale des huissiers de justice du Congo, qui a organisé un vin d'honneur après l'élévation de son président, a invité les magistrats et autres professionnels du droit à se préparer pour donner des exposés pendant les assises de Brazzaville.

Abordé par la presse locale, Me Jean Didier Bidié a répondu qu'il éprouvait à la fois des sentiments de fierté et de responsabilité. « Fierté, parce que c'est pour la première fois qu'un ressortissant de l'Afrique centrale est hissé au bureau de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires en qualité de vice-président. Responsabilité, parce que c'est pour



Me Jean Didier Bidié et le président de l'union, le Belge Marc Schmitz (DR)

la première fois que nous allons faire notre entrée dans cette institution. Il va falloir que nous prouvions au monde entier ce que nous sommes capables de faire pour continuer à honorer notre pays et notre justice », a-t-il expliqué, rassurant qu'il ne ménagera aucun effort pour que, durant son mandat, la voix du Congo et celle de l'Afrique soient entendues.

Lutter pour une meilleure prise en compte de l'huissier de justice

Créée en 1952 par sept pays européens, l'Union internationale des huissiers de justice et offi-

ciers judiciaires est une organisation non gouvernementale qui compte actuellement quatre-vingt-quatorze Etats membres. Elle collabore, entre autres, avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Union européenne et la commission Ohada. Cette organisation milite pour que le statut des huissiers de justice soit uniformisé et harmonisé dans le monde entier. Le Congo est membre de cette organisation qui a déjà formé plusieurs professionnels nationaux, depuis 1994.

Parlant de sa profession, le nouveau 2e vice-président de l'Union internationale des huis-

siers de justice et officiers judiciaires a rappelé que l'huissier de justice est officier ministériel chargé d'exécuter les décisions de justice. « Nous avons choisi d'œuvrer pour un statut unique, parce que nous estimons, au niveau de l'union, qu'un huissier de justice libéral jouit de plus d'indépendance qu'un huissier de justice fonctionnaire. Généralement, l'huissier de justice fonctionnaire n'a pas de moyens pour exercer son ministère, sans compter les pesanteurs politiques et sociales auxquelles il fait face. Mais, l'huissier de justice libéral demeure sous le contrôle des pouvoirs publics, notamment à travers les parquets généraux », a commenté Jean Didier Bidié.

S'interrogeant sur ce que vaut une justice sans un bon corps d'huissiers, il a précisé qu'une décision de justice, même quand elle est rendue, est une lettre morte si elle n'est pas amenée à l'exécution. Donc, c'est par l'action de l'huissier de justice que le citoyen lambda rentre réellement dans ses droits.

Parfait Wilfried Douniama

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

BRÈVES

CENTRAFRIQUE

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé un financement de cinq milliards de FCFA à la République centrafricaine (RCA), pour des infrastructures de base dans le pays. Cette aide financière est un don additionnel aux douze milliards que la BAD a consentis à la RCA en 2015 et grâce auxquels plusieurs infrastructures socio-économiques ont été construites, réhabilitées et inaugurées par les autorités durant l'année 2017. Les cinq milliards de FCA permettront au pays de renforcer les moyens de subsistance de la population appauvrie par une crise militaro-politique qui perdure. Certains projets visant la mise en œuvre de la consolidation de la paix, le relèvement socio-économique et l'amélioration des conditions de vie de la population centrafricaine sont également concernés par ce financement.

CAMEROUN

Les accidents de circulation causent en moyenne mille deux cents morts chaque année dans le pays, d'après un bilan publié par le ministère des Transports, en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière. À l'origine de ces accidents, le gouvernement et des organisations de lutte contre la mortalité routière pointent du doigt l'excès de vitesse, la conduite à l'état d'ivresse, les dépassements illégaux, la fatigue permanente des chauffeurs causée par la pression des patrons des agences de voyage, le mauvais état des routes et des véhicules et le non-respect du code de la route. Ainsi, ces accidents de la route sont causés à « 70% par erreur humaine, 20% par la défaillance mécanique, 10% à cause des infrastructures routières », résume le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngallé Bibéhé.

LIBYE

L'Etat islamique (EI) a revendiqué la responsabilité de l'attaque d'un point de contrôle de sécurité survenu le 2 juin, au sud de la ville d'Ajdabiya, dans l'est de la Libye, qui a tué une femme et blessé cinq autres personnes. Un certain nombre de soldats du califat ont attaqué avec divers types d'armes le poste de police Al-Gannan au sud d'Ajdabiya, où de violents affrontements ont éclaté avec les forces fidèles au général Khalifa Haftar. Les « soldats du califat », terme utilisé par l'EI, désignent les membres menant des opérations terroristes. Les assaillants avaient brûlé le poste de contrôle et quatre véhicules de sécurité. La ville d'Ajdabiya est contrôlée par l'armée libyenne basée dans l'est du pays, dirigée par le général Khalifa Haftar.

BURKINA FASO

La Banque ouest africaine de développement (Boad) et le gouvernement burkinabè ont signé deux accords de prêts d'un montant global de quarante milliards de FCFA dans les secteurs de l'eau et du développement local. Ces deux prêts sont relatifs au projet de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou (phase 3) et au Programme d'appui au développement des économies locales (Padel) au Burkina Faso. La réalisation du premier projet contribuera à l'amélioration de l'accès de la population à un service d'assainissement durable en augmentant le nombre de bénéficiaires. En outre, 6 858 emplois indirects seront créés avec des effets induits dans le domaine de la gestion des déchets. S'agissant du Padel, la Boad met à la disposition du Burkina Faso des ressources d'un montant de trente milliards de FCFA, pour sa mise en œuvre.

CÔTE D'IVOIRE

La Banque mondiale (BM) a accordé un crédit de soixante-dix millions de dollars à la Côte d'Ivoire pour aider les agriculteurs locaux à recourir davantage aux services numériques en vue d'améliorer leur productivité et leur accès aux marchés. Le fonds devrait permettre la réalisation du projet « e-agriculture » au profit d'environ 6,1 millions de petits exploitants, représentant près du quart de la population ivoirienne. Pour la BM, ce projet permettra aux agriculteurs d'accéder rapidement à des informations clés pour leur activité, notamment les prix sur le marché des semences. Il vise à améliorer le système de production agricole du pays et les infrastructures et devrait servir de « test et de référence » pour d'autres initiatives. L'agriculture, l'un des piliers de l'économie ivoirienne, assure 22% du produit intérieur brut et plus de 75 % des exportations, selon la BM.

Josiane Mambou Loukoula

CÔTE D'IVOIRE

L'opposition juge inacceptable un 3^e mandat présidentiel pour Alassane Ouattara

Les opposants au régime actuel ont soutenu l'idée, le 3 juin, à Abidjan, alors que le président sortant estime désormais que le changement de Constitution de 2016 dont il est artisan a remis tous les compteurs à zéro et que ses élections de 2010 et 2015 ne comptent pas.

Dans un entretien à l'hebdomadaire «Jeune Afrique», le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, a indiqué qu'il n'excluait pas un troisième mandat alors que la bataille pour sa succession a déjà commencé. « La nouvelle Constitution m'autorise à faire deux mandats à partir de 2020. Je ne prendrai ma décision définitive qu'à ce moment-là, en fonction de la situation de la Côte d'Ivoire. La stabilité et la paix passent avant tout, y compris avant mes principes », a-t-il précisé, interrogé sur la possibilité de se représenter. « Je considère que les Ivoiriens doivent choisir le prochain président dans la paix et sans violence, comme ils l'ont fait en 2015 (...) La démocratie et la transparence sont mes seuls objectifs », a ajouté Alassane Ouattara.

L'interprétation de la nouvelle Constitution telle que faite par le régime, et souvent diffusée par ses partisans, est largement remise en cause par l'opposition mais aussi par une grande partie de la communauté internationale.

Réagissant aux propos du président, en y voyant une provocation, une coalition de l'opposition ivoirienne a souligné que l'idée d'un troisième mandat du président Alassane Ouattara, dont le

deuxième s'achève en 2020, ne pourra nullement aboutir. « Cette déclaration désormais ouverte n'est que pure provocation contre le peuple ivoirien. L'idée d'un troisième mandat, le chef de l'Etat actuel le sait, est anticonstitutionnelle, inacceptable et irréalisable en Côte d'Ivoire », a déclaré le président de « Ensemble pour la démocratie et la souveraineté » (EDS), le Pr Georges Armand Ouégnin, dans un communiqué.

La coalition a dit à Alassane Ouattara qu'il « devrait se résoudre, dès maintenant, à la mise en place d'une CEI consensuelle pour des élections libres, justes et transparentes, élections auxquelles il ne peut se présenter en 2020, mais qui doivent être le gage d'une alternance démocratique et pacifique dans notre pays ».

LEDS est une coalition qui regroupe des partis politiques, des associations de la société civile et le Front populaire ivoirien, le parti de l'ex-président Laurent Gbagbo. La plate-forme, qui a été particulièrement active lors des protestations contre le nouveau Sénat dont l'élection a eu lieu en mars, demande surtout une nouvelle commission électorale indépendante (CEI) avant tout nouveau scrutin et notamment avant la présidentielle de 2020.

Pour certains observateurs de la situation en Côte d'Ivoire, le président ivoirien utilise la « menace » de se représenter pour faire taire les querelles internes nées de la guerre de succession qui a déjà commencé. Dans le but de briser



Alassane Ouattara (DR)

un troisième mandat, Alassane Ouattara tente depuis quelque temps de transformer en parti la coalition au pouvoir afin d'organiser une primaire pour la présidentielle de 2020. Fort malheureusement, cette transformation voulue se heurte encore à des réticences au sein de son propre parti mais surtout de ses alliés, notamment du principal d'entre eux, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ancien président Henri Konan Bédié, qui a permis son élection en 2010 et 2015.

Même si l'idée semble être approuvée par tous, il faut signaler que quelques points d'achoppement demeurent, dont l'investiture du candidat à la présidentielle 2020. A ce sujet, une partie des membres du PDCI estime que cette investiture revient de droit à leur formation, puisqu'ils ont soutenu à deux reprises, celle du Rassemblement des Républicains, parti du président Alassane Ouattara.

Nestor N'Gampoula

LUTTE ANTI-TABAC

Les élèves de l'Institut André-Davesne sensibilisés aux méfaits du tabagisme

Les jeunes apprenants de l'établissement situé dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, ont été entretenus sur la question, le 2 juin, par le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra) que préside, Daniel Oba.

La campagne menée par le Mojecra s'inscrivait dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le tabac, afin de proposer des approches positives sur le sujet pour libérer les jeunes de l'emprise du tabagisme et les épargner de ses conséquences sur la santé.

Parlant de la nocivité du tabagisme, l'animateur a souligné que le tabac agit sur beaucoup d'organes du corps humain, notamment sur les appareils respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire et sur le système nerveux.

Daniel Oba a relevé les effets négatifs du tabac sur la santé de l'homme, indiquant qu'un fumeur s'essouffle plus rapidement qu'un non fumeur. La fumée qui contient de nombreuses substances nocives comme, le goudron et le monoxyde de carbone, a-t-il dit, est la cause de beaucoup de bronchites chroniques. « Le risque de cancer bronchi-

tique augmente avec le nombre de cigarettes fumées et l'inhalation de fumée provoque l'irritation de la gorge, de la trachée, des bronches, des poumons, des picotements, des toux et des crachats »,

« Le risque de cancer bronchitique augmente avec le nombre de cigarettes fumées et l'inhalation de fumée provoque l'irritation de la gorge, de la trachée, des bronches, des poumons, des picotements, des toux et des crachats »,

tements, des toux et des crachats », a averti le président du Mojecra. En ce qui concerne l'appareil circulatoire, l'orateur a fait savoir que le tabac provoque l'augmentation du rythme cardiaque et de la pression artérielle, favorisant aussi la formation des caillots sanguins ainsi que des lésions des artères des membres

inférieurs. Quant à l'appareil digestif et urinaire, la fumée du tabac entraînerait, selon le président du Mojecra, la diminution de l'appétit, les ulcérations de l'estomac et développerait des cancers du larynx, de l'œsophage et de la vessie. Au niveau du système nerveux, les élèves de l'Institut André-Davesne ont été informés que le tabac provoque les tremblements, rend l'homme nerveux, diminue sa mémoire et sa capacité d'attention.

Par ailleurs, a signifié Daniel Oba, comparativement à l'homme, le tabac entraîne chez la femme des perturbations de cycle menstruel. Ce qui influence défavorablement la fertilité de la femme et constitue un facteur de risque d'avortement spontané au début de la grossesse.

Insistant sur le fait que le tabac pollue l'environnement et l'air, un autre animateur a martelé qu'il y a une autre forme de tabagisme, à savoir le tabagisme passif. La personne qui subit le tabagisme passif court le risque de souffrir des mêmes maladies graves que le fumeur, a-t-il noté.

Rock Ngassakys

ASSISTANCE

2 550 kits de dignité distribués aux filles et femmes déplacées du Pool

L'aide humanitaire a été apportée aux bénéficiaires grâce à l'initiative « Cash For Dignity », une approche innovante mise en œuvre au Congo depuis novembre 2017 par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Bilan à mi-parcours d'une activité qui va se poursuivre dans les localités du département désormais accessibles.

La nécessité et l'urgence d'apporter une assistance humanitaire à la population massivement déplacée du département du Pool vers les localités des départements voisins, à cause des troubles sociopolitiques et du conflit armé à l'issue du dernier scrutin présidentiel de mars 2016 au Congo, avaient conduit le Fnuap-sous financement du Fonds d'urgence de sa branche humanitaire- à la formulation d'un projet visant particulièrement à protéger et restaurer la dignité des filles adolescentes et des femmes déplacées, par la dotation des kits de dignité, d'hygiène menstruelle et corporelle. « Je suis ravie de cette assistance. J'ai reçu un seau, un pagne que je porterai désormais, du savon pour la lessive et des serviettes hygiéniques que j'obtenais difficilement. Je vous remercie sincèrement pour cette assistance. Merci de tout cœur ! », a souligné Reine, une déplacée de Loulombo, d'après un témoignage rapporté par le Fnuap au travers de vidéos.

Dès les deux premiers mois de cette intervention, 2500 filles et femmes déplacées du Pool dans cinq localités du département voisin de la Bouenza, précisément Loutété, Yamba, Moutélé, Nkayi et Madingou, déjà ré-

cupiendaires de l'aide alimentaire du PAM, ont reçu un transfert d'argent par téléphonie mobile pour acquérir des kits de dignité dans les boutiques locales, selon leurs besoins et avec une marge de choix (couleur, taille, type d'article).

Par ailleurs, la présence continue des équipes conjointes Fnuap et PAM, pendant les distributions au niveau local, a favorisé un environnement général sensible aux besoins spécifiques des femmes en situation de déplacement, à travers des échanges informels et un dialogue avec les autorités locales et les parties prenantes.

Selon le Fnuap, ce dispositif mis en place a permis d'identifier clairement les vulnérabilités spécifiques de ces personnes, telles 31% d'adolescentes et de jeunes femmes, quarante-neuf femmes enceintes, cent soixante-dix-sept allaitantes (dont soixante-six âgées de moins de 18 ans). Ce système a également permis d'établir un réseau de partenariat avec douze boutiques locales, dont sept dirigées par une femme, capables d'offrir et de vendre des produits de qualité aux femmes.

Au regard d'énormes besoins de la population cible, et pour accroître les ressources indispensables à l'ac-



quisition de kits supplémentaires, le Fnuap amplifie ses partenariats avec le secteur privé, à l'exemple de celui avec le Radisson Blu Hôtel à l'occasion de son dernier cocktail de Noël 2017 sur le thème « L'eau pour l'éducation et la santé des filles congolaises ». La collaboration a permis la collecte de fonds pour l'acquisition d'une cinquantaine de kits additionnels destinés aux plus démunies des adolescentes et filles parturientes de l'hôpital de Base de Kinkala, chef-

lieu du département du Pool. Cependant, de très nombreuses filles et femmes déplacées, ou de retour dans ce département suite à l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, n'ont pas toujours un accès facile aux commodités hygiéniques et services sociaux de base, y compris les services de santé sexuelle et reproductive. Pour cette raison, le Fnuap préconise son appui aux formations sanitaires

du Pool en santé sexuelle et reproductive et dans la prise en charge des violences fondées sur le genre, tout en poursuivant la restauration de la dignité des filles et femmes par la distribution des kits, dans le cadre du Plan de réponse humanitaire 2018 qui cible 64 086 personnes dont 40 543 femmes et filles, pour s'assurer de « ne laisser personne de côté », conformément à son mandat, parce que chacun compte.

Quentin Loubou

ASSAINISSEMENT

«Averda va à l'école» se déploie à Bacongo

À l'initiative de l'administrateur-maire du 2^e arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, ce projet qui vise la sensibilisation des élèves au respect de l'environnement a été lancé le 2 juin à l'école primaire Nkéoua Joseph à Bacongo dans le cadre de la journée citoyenne de salubrité.

Mis en œuvre par la société CES Averda (Congo environnemental services), d'une durée de six mois, ce projet permet de transmettre aux élèves et à leurs familles des notions de savoir dans les domaines de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement. C'est également une occasion pour les responsables de cette société qui assure l'assainissement à Pointe-Noire, Brazzaville et à Oyo de faire connaître aux élèves des notions nouvelles telles que la pollution, le recyclage, le réchauffement climatique. En effet, au cours de cette cérémonie, la coordonnatrice du projet, Brenda Lopes, et son équipe ont, entre autres, projeté le film et posé des bacs à ordures devant le portail de l'établissement et d'autres à l'intérieur. Dans ce dessin animé appelé « Glad et Vad », le petit garçon et son ami le chien

expliquent comment, avec des gestes simples, on peut garder l'environnement encore plus propre et plus sain. « Un grand merci à Mme le maire et à la société Averda pour avoir choisi notre école. Nous avons une main d'œuvre gratuite qui est l'élève, donc avec nos petits moyens nous faisons les efforts pour pouvoir garder l'établissement en état de propreté parce que l'enfant ne peut qu'étudier dans un endroit sain. Donc les enfants vont prendre soin de tout cela, l'école sera propre, chaque fois qu'il y aura des papiers, ils vont les ramasser et jeter dans les bacs à ordures pour garder l'environnement sain », s'est félicité le directeur de l'école Nkéoua Joseph A, Ulrich Kevin Ntsongola, espérant que les enfants retiendront ces démonstrations qui sont une bonne

action.

De son côté, l'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, pense que si les générations antérieures avaient été conscientisées aux notions de protection d'environnement dès le plus bas-âge, on aurait pu éviter les désagréments constatés actuellement dans les grandes villes du pays. S'agissant de la journée citoyenne relancée depuis quelques mois dans le 2^e arrondissement, le premier samedi du mois de juin a permis d'assainir, outre l'école Nkéoua Joseph, le lycée Pierre-Savorgnan-de Brazza. « Je demande aux habitants du quartier d'emboîter le pas parce que la propreté chasse la maladie. Cette journée devrait être observée par tout le monde », a exhorté le président du comité du quartier 25 Nkéoua, Serge Gabriel Sakamesso.

Le proviseur du lycée Savorgnan A, Jean Médard Balounga, s'est lui aussi félicité de l'initiative prise par l'administrateur-maire de Bacongo et la société Averda. Selon lui, son établissement a un problème d'entretien d'autant plus que la terre est très fertile. « Ce matin, nous sommes très heureux de les recevoir pour nous aider à désherber surtout à la veille des examens d'Etat, le baccalauréat et le BEPC. Le message est qu'il faut toujours garder un environnement sain pour éviter la maladie. Les enfants doivent apprendre à nettoyer, à balayer, à désherber surtout là où ils fréquentent et même à la maison pour que cette habitude puisse être ancrée dans notre culture », a-t-il conseillé.

Parfait Wilfried Douniama



L'administrateur-maire de Bacongo entouré de Glad et Vad (Adiac)



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans dédouanement

BRAZZAVILLE	KINSHASA
POINTE-NOIRE	MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 ☎ + 336 65 47 06 06
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

VIENT DE PARAÎTRE

Ariane Prefina Mabiri Ma – Kaya publie « Un revers de fortune »

L'auteure relate, dans son roman de cent cinquante-huit pages paru en mai dernier chez L'Harmattan-congo, l'histoire de Didia, une jeune étudiante brillante, victime d'un viol, qui découvre avec amertume qu'elle est enceinte.

Suite à un examen médical, Didia attend des jumeaux de sexes différents. La jeune fille ne sait pas quoi faire, elle se voit contrainte de garder cette grossesse malgré elle. C'est la plus grosse honte de sa vie. Mais comment dire à ses parents qu'elle est enceinte alors qu'elle était encore vierge? Didia n'y croit pas, elle a peur que cette grossesse honteuse ne jette l'opprobre sur sa famille et que cette dernière ne la rejette, ne sachant pas quelle explication donner aux gens quand ils lui demanderaient comment cela lui est arrivé, elle qui a toujours été un exemple à suivre, un modèle. Face à cette situation, la jeune étudiante décide d'effectuer un voyage pendant les vacances à Dolisie. Elle informe ses parents de son voyage. « Je compte aller à Dolisie durant ces vacances. À Dolisie tu dis ma fille ? s'écrie son père, mais pourquoi faire ? tu n'y es jamais partie ? Voilà pourquoi je dois y aller », répond la fille », lit-on.

Ses parents se regardèrent, l'air très surpris se demandant ce qui était arrivé à leur petite Didia. « Il faut que tu parles avec elle, ordonne l'époux à son épouse, tu dois parler avec elle pour savoir ce qui ne va pas, et tu me mets au courant de cette situation. J'ose croire qu'il lui arrive quelque chose de grave, quelque chose dont elle n'aimerait sûrement pas parler. Elle souffre, je peux le ressentir même si elle ne le dit pas », pages 13 et 14.

Tout ce que Didia veut, c'est de s'éloigner de tous ceux qui l'entourent ; d'être loin de ses études, mais surtout loin de ses parents, car elle porte des jumeaux dont elle ne connaît pas le père, ces derniers lui portent malheur, elle ne saurait jamais les présenter à qui que ce soit. La jeune fille ne peut s'empêcher de pleurer, tout en provoquant une douleur intense dans son cœur et à ces deux étrangers qui sont dans son ventre.

Didia élèvera seule ses enfants qu'elle ne parviendra pas à aimer, avant de faire une charmante rencontre avec ...

Ariane Prefina Mabiri Ma – Kaya est étudiante en langues vivantes étrangères, inscrite en littératures du monde anglophone et licenciée en littératures et civilisations du monde anglophone à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien-NGouabi de Brazzaville. Elle est également auteure du roman « L'affreuse vie de Ndinga ».

Rosalie Bindika



FOIRE INTERNATIONALE DE LA CULTURE

Les activités démarrent le 8 juin à Brazzaville

Les compétitions internationales de danse, l'exposition des œuvres d'arts des artisans et le recyclage des jeunes aux différents métiers se dérouleront du 8 juin au 15 juillet, au Centre culturel Sony-Labou-Tansi.

Les activités seront organisées par l'association française Battle afro zone Afrique, sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, en partenariat avec les ministères des Petites et moyennes entreprises (PME) et de la Jeunesse et de l'éducation civique. Cette foire internationale, a dit Ngolo Bina Belmouss Le Duck, représentant de cette association, a pour but de promouvoir les jeunes talents.

« Nous allons donc les aider à se faire une place dans la société avec l'appui du ministère des PME et par le biais de l'Agence nationale de l'artisanat pour qu'ils soient des personnes capables de prendre soin de leurs ménages et de leurs parents. Nous allons également former les femmes qui gèrent les foyers à faire des beignets, des gâteaux, des bisaps, galettes... afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins. Nous organiserons aussi la formation continue pour les jeunes démunis qui se sont inscrits pour des formations de métiers mais qui, par manque de moyens, n'ont pas pu obtenir des diplômes. Nous avons pensé, pendant un mois, les recycler de telle sorte qu'à la fin de notre foire, ils obtiennent des certificats », a indiqué le représentant.

Cette foire se tiendra également à Pointe-Noire, à Dolisie et à Oyo. Pendant un mois et cinq jours, quatre

meilleurs groupes de danses, quatre meilleurs danseurs et danseuses de Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Brazzaville seront en duel à Brazzaville. Les meilleurs sélectionnés seront en finale le 7 juillet au Palais des congrès. Les finalistes représenteront le Congo au Bénin, en décembre prochain, pour une compétition internationale. A cet effet, des présélections locales se font. « Nous allons donc jumeler les présélections une bonne fois à la finale, qui se tiendra le 7 juillet, au Palais des congrès, avec un méga concert des artistes comme Kevin Mbouandé, Fabregas et d'autres artistes », a ajouté Ngolo Bina Belmouss Le Duck.

Les meilleurs tableaux exposés de Dolisie, Oyo, Brazzaville et Pointe-Noire seront vendus aux enchères à l'hôtel Olympique palace. La meilleure ou le meilleur apprenti en pâtisserie et en artisanat sera aussi primé. Le meilleur danseur sera également récompensé avant de prendre part à la compétition internationale au Bénin.

Durant la foire, les artisans bénéficieront d'une formation ; ils passeront de l'analogie au numérique et leurs œuvres d'arts seront vendues en ligne. Les artisans congolais pourront maintenant vendre leurs tableaux à la galerie de Paris, de Milan, aux Etats-Unis et dans n'importe quel pays du monde, en étant sur place. « Nous avons constaté, néanmoins, un

relâchement dans le secteur artisanal ; cela demande une formation », a dit le représentant de l'association Battle afro zone Afrique. Plusieurs pays prendront part à cette foire internationale, notamment la France, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, le Bénin, le Togo, le Sénégal. Cette manifestation se passe actuellement dans treize pays du monde « C'est la première édition au Congo et en Afrique, nous avons l'habitude d'organiser les compétitions de danse à Paris, la première en Afrique. Nous avons commencé à faire des expositions au Bénin et au Congo. Elle sera organisée à Kinshasa en septembre. Dans Chaque pays où nous passons, nous organisons la sensibilisation au niveau de l'artisanat », a révélé Ngolo Bina Belmouss Le Duck.

Les ouvriers s'attellent à ériger les stands (Adiac)

relâchement dans le secteur artisanal ; cela demande une formation », a dit le représentant de l'association Battle afro zone Afrique.

Plusieurs pays prendront part à cette foire internationale, notamment la France, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, le Bénin, le Togo, le Sénégal. Cette manifestation se passe actuellement dans treize pays du monde « C'est la première édition au Congo et en Afrique, nous avons l'habitude d'organiser les compétitions de danse à Paris, la première en Afrique. Nous avons commencé à faire des expositions au Bénin et au Congo. Elle sera organisée à Kinshasa en septembre. Dans Chaque pays où nous passons, nous organisons la sensibilisation au niveau de l'artisanat », a révélé Ngolo Bina Belmouss Le Duck.

Outre les compétitions de danse et l'exposition des œuvres d'arts, il y aura aussi la présentation des mets de différents départements du Congo.

Rosalie Bindika

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Babakana Mvoula Suprême Royal. Je désire désormais être appelé :

Babakana de La Fontaine Suprême Royal.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

Le pasteur Nlemvo Flavien a la profonde douleur de vous annoncer le décès de sa mère Moutinou Pauline dit « Peuple », survenu le 26 mai au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°55 de la rue Sita Jérôme, au quartier Château d'eau.

L'inhumation aura lieu le mercredi 6 juin au cimetière de Wayako.



SALLE DE FÊTES

D & S
Chapiteau
Divine et Sarah Chapiteau
Faites vos cérémonies
ICI

- * Anniversaire
- * Dîner
- * Mariage coutumier, officiel
- * Retrait de deuil
- * Baptême
- * Séminaire
- * Conférence
- * Atelier, etc

Salle climatisée, chaises VIP, tables, sonorisation pro, écrans, ...

Adresse: 46 rue Mpouya Ouenzé. Av de la tsiémé.
☎ 06 959 01 87 / 04 048 62 80 📍 Divine et Sarah Chapiteau

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement réaffirme son combat contre le plastique

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, la ministre de tutelle, Arlette Soudan-Nonault, a appelé à la conscience de tous afin de mettre en application les dispositions du décret du 20 juillet 2011 sur les sacs, sachets et films en plastique.

C'est sur le thème « Combattre la pollution plastique » que la journée de l'environnement est célébrée cette année par la communauté internationale, pour se souvenir de l'historique conférence des Nations unies tenue en 1972, à Stockholm, en Suède. Elle représente une opportunité pour les Nations unies de sensibiliser la population mondiale aux préoccupations environnementales du moment, afin de susciter une véritable conscience citoyenne en faveur de l'environnement. Ce thème choisi fait ressortir implicitement l'existence d'interactions entre la production, la consommation des objets plastiques et la préservation de l'environnement. Il exhorte les gouvernements, les industriels, les communautés et les individus à explorer ensemble les alternatives durables, pour réduire de toute urgence la production et l'utilisation ex-

cessives des plastiques à usage unique, responsables de la pollution des sols, des cours d'eau, des océans, des mers et de l'air, dégradant ainsi les paysages urbains et menaçant la santé. En effet, constatant la menace devenue de plus en plus grande des déchets plastiques sur l'environnement immédiat, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a, par décret du 20 juillet 2011, réglementé la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation au Congo des sacs, sachets et films en plastique. Cette mesure vise à réduire considérablement la production des déchets plastiques sur le territoire national, en l'absence de dispositif adéquat de gestion écologiquement rationnelle de ces déchets, a précisé la ministre du Tourisme et de l'environnement.

« Il est de notre intérêt à tous, de veiller à la préservation de l'environnement qui nous



Arlette Soudan-Nonault

est cher et que nous avons à partager avec les générations futures. La journée mondiale de l'environnement que nous célébrons aujourd'hui nous offre l'opportunité de comprendre que la protection de l'environnement est une responsabilité partagée entre tous. La richesse ou la prospérité des nations ne devrait pas se faire au détriment de notre bien commun qu'est la

planète. L'humanité devrait donc repenser ses modes de production et de consommation, de manière à favoriser les possibilités de survie de notre planète », a souligné la ministre.

Des efforts conséquents en vue de parvenir au développement durable

Pour ce qui est du Congo, a fait savoir la ministre en charge de

l'environnement, des efforts conséquents sont en train d'être menés par le gouvernement en vue de parvenir au développement durable. Un objectif, a-t-il poursuivi, que s'est fixé le président de la République, dans le programme « La marche vers le développement ». Ces efforts concernent, entre autres, la gestion durable des forêts, notamment l'aménagement durable des concessions forestières et la conservation de la diversité biologique à travers la création des aires protégées ; le suivi et le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement à travers la systématisation des études d'impact environnemental et social pour tout projet de développement ; le contrôle des importations des produits chimiques ; le renforcement du cadre juridique relatif à l'environnement ; la mise en œuvre des projets visant la gestion durable de l'environnement ; la sensibilisation de la population, a énuméré Arlette Soudan-Nonault.

Bruno Okokana

TRIBUNAL DE OUESSO

Lack Delphin condamné à cinq années d'emprisonnement ferme

Le braconnier a été rendu coupable, le 31 mai dernier, de l'abattage d'un éléphant dans l'une des forêts du département de la Sangha, selon un communiqué du Fonds mondial pour la nature, Espace Tridom interzone Congo, du 2 juin.

Le condamné Lack Delphin, âgé de 37 ans et basé à Sembé, dans le département de la Sangha, a reconnu les faits qui lui ont été reprochés par le Tribunal de Ouesso.

Lors de son interrogatoire, il a reconnu avoir déjà été poursuivi et condamné pour un abattage de gorille en janvier 2016. Il avait également été condamné par le même tribunal à deux ans de prison ferme, cumulés au paiement

d'un million de F CFA de dommages et intérêts ainsi qu'à une amende de trois cent mille francs CFA, au motif d'abatage d'un gorille.

Détenu et relâché pour avoir purgé sa peine, il est à nouveau condamné à cinq ans de prison ferme et au paiement successif d'une amende de cinq cent mille F CFA et un million F CFA à titre des dommages et intérêts, à verser à la direction départementale de l'éco-

nomie forestière, constituée partie civile au cours du procès.

Pendant les deux ans, les actes à répétition commis par le braconnier Lack Delphin n'ont pas été approuvés par les organismes de conservations de la nature dont le Fonds mondial pour la nature (WWF), partenaire du ministère de l'Economie forestière pour la gestion de l'Espace Tridom interzone Congo (ETIC). Les deux institutions sont de plus en plus interpellées à renforcer leur collaboration et à peaufiner leurs stratégies de protection des espèces sauvages.

Pour rappel, le Congo est signataire de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (en anglais Convention on international trade of endangered species, Cites). C'est un accord intergouvernemental signé le 3 mars 1973, à Washington.

Il est aussi appelé Convention de Washington. L'abattage d'une espèce intégralement protégée est strictement interdit par la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, l'arrêté N°6075 MDDEFE/CAB détermine les espèces animales intégralement et partiellement protégées.

Fortuné Ibara



Lack Delphin va purger cinq ans de prison ferme (DR)

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 2018

14 111 candidats affrontent les épreuves écrites

L'examen a mobilisé cinquante et un centres et se déroulera du 5 au 9 juin sur l'ensemble du territoire national.

Dans son message rendu public le 4 juin à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a lancé un appel aussi bien aux candidats qu'aux enseignants. Le ministre a invité les candidats à observer les textes réglementaires qui régissent les examens d'Etat. Les cas de fraude, a-t-il rappelé, ont pour conséquence la suspension de toute participation au baccalauréat pendant trois ans.

« Évitez donc de détenir par devers vous tous les objets interdits dans une salle d'examen : photocopies miniaturisées vulgairement appelées « bébé lili », téléphones portables, tablettes, ordinateurs et calculatrices programmables. Je vous informe que les détecteurs de téléphone, même éteints, seront utilisés pour le contrôle », a-t-il prévenu.

Aux enseignants, le ministre a rappelé qu'il est impératif qu'en leur qualité de pédagogues et surtout de modèles de la société, ils renouent avec les véritables valeurs morales et éthiques.

« Je le répète, ne soyez pas complaisants. Le guide du délégué mis à la disposition de chaque chef de centre est un manuel de procédures pour que chaque acteur connaisse et s'approprie le rôle qu'il doit jouer durant tout le processus », a-t-il déclaré.

En effet, a indiqué le ministre, la particularité de cette année est que les séries ou filières de formation sont passées de seize l'année dernière à vingt-trois. Cette augmentation, a-t-il signifié, s'explique par le fait que l'Institut de formation technique et professionnel de Loudima, fruit de la coopération Congo-Namibie, présente ses premiers candidats et les épreuves dans cette école vont se dérouler en français et en anglais, au regard de son caractère bilingue.

Par ailleurs, a noté le ministre, la session 2018 va mobiliser plusieurs milliers d'acteurs au nombre desquels des chefs de centre, des superviseurs, des présidents et secrétaires de jurys, des correcteurs, des examinateurs, des financiers, des agents de sécurité, des agents de santé, des pompiers, etc.

En outre, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes s'est réjoui du fait que l'année scolaire a été calme. Les activités pédagogiques, a-t-il dit, se sont bien déroulées dans l'ensemble, au grand bénéfice des apprenants. Ainsi, il a remercié le président de la République et le Premier ministre pour leur engagement à organiser les examens d'Etat dans les délais.

Dans le même ordre d'idées, le ministre a présenté ses félicitations à tous les acteurs et partenaires sociaux de l'éducation ainsi qu'aux forces de sécurité pour leur dévouement dans l'organisation et le bon déroulement des examens.

Ntons qu'au total, 14111 candidats sont inscrits pour cette année, contre 21 153 en 2017, soit un écart de 7 042 candidats.

Roger Ngombé

ÉDUCATION

Anatole Collinet Makosso visite les structures scolaires de la ville océane

Dans le cadre de la tenue des examens d'État qui interviendront dans quelques jours, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a fait une descente dans quelques lycées de la ville côtière.

Les structures scolaires concernées sont, entre autres, les lycées Victor-Augagneur, Pointe-Noire 2, Trois Glorieuses, 30 mars 1970, Alexandre-Honoré-Paka. Au cours de la ronde, le ministre a exhorté les candidats aux examens d'État des départements de Pointe-Noire et du Kouilou sur la notion de l'effort personnel et du mérite. Il a échangé avec des élèves candidats au baccalauréat des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. S'adressant à ces derniers, le ministre les a exhortés sur la pratique des bonnes manières pour réussir au baccalauréat. Anatole Collinet Makosso a aussi entretenu les élèves sur l'avancement des programmes, les résultats du baccalauréat de l'année en cours, les problèmes de méthodologie et de raisonnement pendant le traitement des sujets par les élèves. « Cette



visite s'inscrit dans le cadre de faire le point sur le déroulement de l'année scolaire 2017-2018 et la préparation du bon déroulement des examens de fin de cette année. Quelques orientations ont été aussi données pour mieux préparer la future rentrée scolaire. Ainsi, les candidats aux examens doivent avoir le sens du mérite pour mériter personnellement leurs examens. Pour cette an-

née, les méthodes rigoureuses seront redoublées pour lutter contre les réseaux de fraude à travers les centres d'examens sur l'ensemble du territoire national », a prévenu le ministre. En plus des élèves candidats aux examens d'État, le ministre a également échangé avec des enseignants et l'ensemble des cadres du système éducatif des départements de Pointe-Noire

et du Kouilou. Toutefois, le ministre a reconnu quelques difficultés rencontrées par des enseignants pendant le déroulement des cours. Cependant, l'orateur a été très ferme sur le comportement de certains enseignants parfois responsables des fraudes pendant la tenue des examens d'État. Il a invité les enseignants à être très regardants pendant cette période.

Car les enseignants qui seront complaisants en favorisant la fraude pendant les examens seront punis conformément à la loi et règlement de la République en la matière. Notons que pendant son séjour de travail dans la ville océane, le ministre a assisté à l'inauguration des nouveaux bâtiments du lycée français Charlemagne.

Séverin Ibara

JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'IFC accueille le public ponténégrin

L'espace culturel a organisé, le 2 juin, sa deuxième activité du genre, rehaussée par la présence de Bertrand Cochery, ambassadeur de France en République du Congo.

Les Ponténégrins ont accédé à tous les compartiments de l'Institut français du Congo (IFC) à travers des visites gui-

dées, présentations des ateliers de pratique artistique (percussion enfant, slam, théâtre), activités de découvertes (ateliers numériques enfants et adultes, recherche documentaire), des cafés lectures, des temps d'échanges, etc. La journée qui a fait l'objet d'une conférence de presse en présence de Bertrand Cochery, ambassadeur de France

en République du Congo, a été un moment d'échange permettant à toute l'équipe de l'IFC de se replonger sur la saison dernière mais également d'échanger avec les partenaires sur les projets et les nouveautés.

Au cours de cette conférence, la directrice déléguée de l'IFC, Fabienne Bidou, a présenté les grandes lignes de la saison cultu-

relle 2017-2018, tout en revenant sur les moments forts de l'année-passée et sur les objectifs attendus. À cet effet, l'ambassadeur de France au Congo a, dans son intervention, rappelé le rôle majeur de l'IFC à l'endroit de la jeunesse, son partenariat avec les différents établissements culturels locaux et autres.

Le diplomate s'est également exprimé sur quelques points importants concernant notamment les arts de la scène, la formation des jeunes artistes et leur propulsion sur le devant de la scène. « Nous ne devons pas nous satisfaire de produire seulement des spectacles, de dire à nos jeunes qu'ils sont fantastiques, mais nous devons les aider à accéder à un niveau plus haut », a-t-il dit.

Pointe-Noire est une ville qui accueille beaucoup d'anglophones, l'une des missions de l'IFC citées par l'ambassadeur est celle de la promotion de la langue française, de construire des réseaux durables entre les créateurs mais aussi entre les responsables des politiques culturelles pour répondre aux demandes des artistes et des professionnels de l'art.

Aujourd'hui, les instituts français sont des plaques tournantes qui rassemblent des artistes, des opérateurs culturels, des jeunes musiciens, des danseurs ou artistes visuels, des dirigeants corporatifs. Ces établissements culturels tissent des liens privilégiés avec les partenaires locaux et répondent à des objectifs clairs. Pour cela, les programmations doivent être tournantes dans ces deux instituts afin de diversifier les rencontres publiques, de s'adresser et attirer davantage de Congolais de tous les milieux. Car il y a un seul Congo et la culture est faite pour circuler, a fait savoir Bertrand Cochery.

Dans le cadre de la modernisation de sa médiathèque, l'IFC de Pointe-Noire a, cette année, mis en service une offre numérique grâce à des tablettes numériques. Des ateliers numériques sont proposés aux adhérents, enfants ou adultes pour les orienter dans le monde des nouveaux outils d'accès à la connaissance, tant sur les plans technique que culturel. Notons que cette activité a connu la présence de Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo



L'ambassadeur de France entouré de Fabienne Bidou et Jean-Luc Delvert / crédit photo Adiac

VIE ASSOCIATIVE

Création à Pointe-Noire d'une plate-forme pour l'environnement

L'assemblée générale constitutive de la structure, tenue le 2 juin à la Chambre de commerce, a mis en place ses instances dirigeantes dont l'objectif est d'apporter sa pierre à l'édifice pour un Congo dans lequel la dimension environnementale est reconnue comme facteur essentiel du développement durable humain.

Dirigée par le Pr Laurent Tchisambou qui avait à ses côtés Klément Mvembé et Vincent Nanitelamio de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, l'assemblée générale constitutive de la Plate-forme d'action pour l'environnement (Pacte) a abouti, après échanges et débats, à l'adoption des statuts et du règlement intérieur.

Au cours de ces assises dont les instances dirigeantes de la Pacte ont été également mises en place, Victor Kaya a été promu coordinateur tandis que Jean-Michel Nziengui est le chargé des programmes et projets. Le chargé des finances et matériels est Félicien Makebougou pendant que la communication a échu à Fréjus Mouanda. Les instances devant diriger les groupes thématiques ont également été installées.

Le comité de suivi et éva-



Les membres de la Pacte / Crédit photo DR

uation est dirigé par Jean-Claude Mabiála, qui a pour secrétaire Henri Moukongo et rapporteur Emilienne Kimono. S'agissant des groupes thématiques, la supervision de la conservation et de la biodiversité revient à Robert Kala, celle de la santé et environnement à Georges Batala Pondo alors que celle des impacts environnementaux est supervisée

par NGoma. Remerciant les membres de la Pacte pour la confiance placée en lui, Victor Kaya a sollicité le soutien de tous pour que leur action soit couronnée de succès car les défis qui attendent la Pacte sont nombreux, notamment mettre en place un plan d'action, faire fonctionner les groupes thématiques, permettre la reconnaissance administrative de la plate-

forme, la faire connaître auprès de toutes les parties prenantes, mobiliser les ressources financières, etc. Signalons que la Pacte a pour missions d'appuyer toute action qui soutient le développement durable dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que sur le plan national et de protéger les droits de communautés riveraines des exploitations

écologiques et des aires protégées, informer et sensibiliser la population aux questions de l'environnement, collecter et valoriser les données environnementales, renforcer les capacités des membres de la plate-forme, développer des partenariats tripartites public-privé-ONG, mobiliser les fonds pour les projets communs.

Hervé Brice Mampouya

CARAVANE DU CINÉMA CONGOLAIS

La deuxième édition commence dans deux mois

L'expédition qui partira de Madingou à Edou, du 24 juillet au 4 août, est organisée par la société PedroscoPa du promoteur Massein Pethas, avec le soutien du consulat général de France à Pointe-Noire.

La caravane du cinéma congolais bénéficie du patronage du ministère des Arts et des lettres. Elle a pour but de faire découvrir à tous les habitants du pays en général et des localités parcourues en particulier, de manière festive et conviviale, chaque soir, des projections gratuites des films congolais. Ces manifestations sont ponctuées d'animations musicales, permettant au public d'échanger avec les réalisateurs après les projections.

Si l'année dernière, la caravane est partie de Pointe-Noire pour Madingou en faisant des escales à Hinda, Les Saras, Dolisie, Lou-dima, Nkayi, la deuxième édition partira de Madingou à Edou, avec des escales à Sibiti, Mous-sanda, Mindouli, Brazzaville Ngo, Gamboma. « L'ensemble du voyage fera l'objet de reportages quotidiens au plus près des événements qui permettront



Massein Pethas lors de la conférence de presse / Crédit photo DR

à tous les téléspectateurs du pays de suivre le parcours de la caravane et de réaliser un véritable documentaire intitulé « Les Aventuriers du cinéma perdu 2 ». Un documentaire qui relate dans les moindres détails toutes les péripéties de cette aventure qui allie à la fois découverte et tourisme », a dit Moussein Pethas au cours d'une conférence de presse animée le 1er juin à

l'Institut français du Congo en compagnie de Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire, et Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais. Aussi a-t-il annoncé à l'assistance la création du Pacte (Plan d'action pour un cinéma terre à terre) dont l'ambition est de constituer un fonds de soutien au cinéma qui porte le nom du premier cinéaste congolais, Sé-

bastien Kamba. « Ce projet ambitieux souhaite, d'une part, œuvrer à la construction de salles de cinéma dans les douze départements équipées d'appareils de projection et d'un banc de montage avec droit de regard des collectivités et, d'autre part, susciter les productions locales qui seront annuellement mises en compétition lors d'une émulation afin de les promouvoir à

l'échelle nationale et internationale. Une partie des fonds collectés sera affectée à un fonds de garantie pour les productions de cinéastes congolais », a dit Moussein Pethas.

De son côté, M. Niambi, directeur régional de la fédération des Mucodec à Pointe-Noire et au Kouilou, a expliqué les aspects techniques du fonctionnement de ce fonds que sa structure a bien voulu héberger. Jean-Luc Delvert, qui dès la première édition soutient l'initiative, a souhaité qu'elle se pérennise à l'avenir. C'est aussi l'avis de Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire qui a dit que le département ne ménagera aucun effort pour accompagner la caravane du cinéma congolais. Après avoir fait la genèse du cinéma congolais, Sébastien Kamba croit en son avenir avec des jeunes cinéastes talentueux et ambitieux. À la fin de l'activité, Albert Mbemba, journaliste, témoin oculaire de la naissance de la télévision congolaise et du cinéma congolais, a fait une évocation de ces deux grands moments historiques.

H.B.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Début de la phase retour le 15 juin

La dernière ligne droite pour déterminer le successeur de l'AC Léopards de Dolisie démarrera dès l'entame de la seconde quinzaine de ce mois, selon le programme publié par la commission ad hoc d'organisation des compétitions nationales.

Le match FC Kondzo-Interclub lancera la 16e journée au stade Alphonse-Massamba-Débat, avant de se poursuivre le 16 juin, toujours à Brazzaville, par deux autres rencontres mettant respectivement aux prises Saint-Michel de Ouenzé (SMO) à Tongo FC puis la Jeunesse sportive de Talangai (JST) à l'AS Otho. Le choc de cette journée opposera, le 17 juin, l'AC Léopards à l'Etoile du Congo. À Brazzaville, les Diables noirs recevront la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) avant Cara-Patronage Sainte-Anne. À Pointe-Noire, La Mancha affrontera Nico-Nicoyé puis en seconde explication, V Club en découdra avec l'AS Cheminots. La 17e journée réservera aussi des affiches alléchantes. À



Pointe-Noire, par exemple, l'AS Cheminots recevra le 20 juin les Diables noirs après La Mancha-Patronage Sainte-Anne. Le même jour, l'AC Léopards accordera son hospitalité à V Club Mokanda. A Brazzaville, le FC Kondzo jouera contre le Cara et l'Etoile du Congo sera

aux prises à la JSP. Le 19 juin, lors des matches avancés, SMO recevra l'Interclub et la JST sera aux prises à Tongo FC. A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé accueillera l'AS Otho. Le match Diables noirs-AC Léopards sera le choc au sommet de la 18e journée. Il se dis-

Cara-AS Otho lors de la phase aller/Adiac putera le 1er juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Cette rencontre n'est pas le seul derby qui meublera cette 18e journée. À suivre également le très attendu Etoile du Congo-Cara, le 30 juin. Le 29 juin, Interclub recevra la JSP avant SMO-Kondzo. Le 30 juin,

outre Etoile du Congo-Cara, Patronage Sainte-Anne en découdra avec la JST. À Pointe-Noire, Nico-Nicoyé affrontera l'AS Cheminots. Le 1er juillet, à Owando, l'AS Otho accueillera V Club Mokanda puis à Brazzaville, Tongo FC recevra La Mancha.

La 19e journée débutera le 3 juillet par des rencontres FC Kondzo-JSP et Interclub-Etoile du Congo. Tongo FC se déplacera à Pointe-Noire pour y affronter Nico-Nicoyé. Le 4 juillet, SMO croisera AS Otho avant Cara-V Club Mokanda. À Pointe-Noire, l'AS Cheminots affrontera la JSP puis La Mancha sera aux prises aux Diables noirs. Patronage Sainte-Anne se déplacera pour affronter l'AC Léopards. Notons que lors de la phase aller, l'AS Otho (trente-sept points) a terminé première devant les Diables noirs (trente-cinq points), AC Léopards de Dolisie (trente-trois points), La Mancha (vingt-sept points), AS Cheminots (vingt-six points) et Etoile du Congo (vingt-cinq points).

James Golden Eloué

GUINÉE

Le procès des massacres du stade de Conakry s'ouvre bientôt

Le ministre guinéen de la Justice, garde des sceaux, Me Cheick Sako, a mis en place, le 1er juin, un comité de pilotage chargé de cerner toutes les questions liées à l'ouverture du procès sensible des massacres du 28 septembre 2009.

Composé de treize personnes dont le ministre de la Justice qui en assure la présidence, le comité est constitué des représentants des institutions judiciaires, des forces de défense et de sécurité, de la société civile, des ONG de défense des droits humains, de l'Union européenne et de l'ambassade des Etats-Unis, ainsi que de certains membres de l'appareil sécuritaire du pays. Sur le retard accusé pour la mise en place de cette structure, le ministre guinéen de la Justice a donné des explications. « Logiquement, je devais prendre cet arrêté dès que l'instruction a été procurée, c'est-à-dire le

c'est l'Union européenne et les Etats-Unis, deux bailleurs de fonds qui se sont manifestés. Les Américains plus concrètement, qui ont déjà les fonds à notre disposition à leur ambassade ; les Européens l'ont annoncé, donc on attend la matérialisation ; et le système des Nations unies également l'a annoncé ».

Les Nations unies, par la voix de sa représentante, entendent accompagner ce comité de pilotage jusqu'au bout. « Nous resterons toujours tout près de ceux qui sont en train de travailler pour que justice soit faite et que les victimes puissent

kana. Pour la bonne marche de ce procès, l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé un montant de quatre cent mille dollars pour accompagner la Guinée. Le système des Nations unies s'est engagé, par le biais de sa représentante dans le pays, d'accompagner aussi le gouvernement pour faire toute la lumière dans cette affaire. « Ce procès se tiendra bel et bien en Guinée, une manière de promouvoir la crédibilité de la justice de notre nation aux yeux des citoyens », a réaffirmé le ministre de la Justice, garde des sceaux. Pour le moment, la date de l'ouverture du procès reste inconnue. Ce qui sera, d'ailleurs, la première mission du comité de pilotage.

La création de ce comité avait été annoncée fin décembre 2017, lorsque la justice avait mis fin à une enquête de huit ans et renvoyé quatorze prévenus devant un tribunal correctionnel. En attendant, les victimes de ce massacre gardent leur mal en patience pour être rétablies dans leur droit.

Yvette Reine Nzaba

25 décembre. Mais cela n'a pas été facile parce qu'il y avait moult problèmes, etc », a-t-il affirmé.

Parlant de l'Union européenne et des Etats-Unis qui font partie de ce comité de pilotage, Cheick Sako a indiqué: « Pour l'instant,

être rétablies enfin dans leurs droits. Et c'est pour cela qu'il est important que tout le monde puisse s'engager à ce que le processus puisse être mené rapidement », a expliqué la représentante de l'organisation onusienne, Séraphine Wa-

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE 2019

Le duel Congo-Cameroun ce mercredi

Diables rouges et Lionnes indomptables vont en découdre, le 6 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match aller du dernier tour des éliminatoires de la compétition prévue au Ghana.

« Nous nous sommes préparés pour répondre présents face au Cameroun », a indiqué l'entraîneur des Diables rouges dames, Raphaël Mafoua, avant la double confrontation avec les Camerounaises. Après celle du 6 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Congolaises effectueront le déplacement du Cameroun. C'est donc sur l'ensemble des deux manches que l'une des équipes obtiendra

son ticket pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Ghana 2019.

Sur le papier, le Cameroun, vice-champion d'Afrique, est favori même si rien n'est joué d'avance. Les Lionnes indomptables, quatre fois finalistes (1991, 2004, 2014 et 2016), ont plus d'expérience. Mais les pronostics sont faits aussi pour être déjoués. Le public sportif attend de voir si les Diables rouges en seront capables dès le match de mercredi à domicile.

En rappel, les Congolaises ont atteint cette phase des éliminatoires en écartant de la course les Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine, prenant le dessus sur elles 2-0 (aller) avant le nul de 1-1 (retour). Face aux Camerounaises, ce sera une autre paire de manche.

Rominique Makaya

« Ce procès se tiendra bel et bien en Guinée, une manière de promouvoir la crédibilité de la justice de notre nation aux yeux des citoyens »